LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

Vol. 52 No 30 SAINT-BONIFACE, MANITOBA, MERCREDI 28 OCTOBRE 1970



Lors d'une réception au Collège de St-Boniface, samedi dernier, l'Association des Anciens du Collège et la Province du Manitoba présentèrent respectivement au P. Ludger Guy, S.J., (au centre), un thermomètre et baromètre et une charrette miniature de la Rivière-Rouge.

Qui peut participer au Rallye?

Le prochain chef libéral du Manitoba

p. 3

Un éditorial de la Saskatchewan

p. 4

Malaise autour du futur centre culturel

p. 16

La fontaine construite par M.E.P.C. Canadian Properties Ltd. sur Broadway et Donald a été inaugurée jeudi dernier.



JOURNÉES DE RECYCLAGE DES ENSEIGNANTS de La Division scolaire de St-Boniface

La journée du 30 octobre a été choisie comme date de recyclage pour les écoles suivantes: Taché - 7e année; Provencher - 7e et 8e années; Lacerte - 7e et 8e années; Béliveau - 7e, 8e et 9e années; Pierre Radisson - 7e, 8e, 9e et 10e années; Inst. Coll. Windsor Park - 10e, 11e et 12 années.

Les élèves de ces années n'auront pas de classe le vendredi 30 octobre.

Le vendredi 25 novembre - journée de recyclage pour les Ecoles Elémentaires de la division scolaire. Les élèves de la Maternelle à la 6e année dans toutes les écoles de la division n'auront pas de classe cette journée-là.

En vue des changements aux règlements de 1969, on accorde 9 jours libres aux écoles élémentaires et 11 jours libres aux écoles secondaires pour le recyclage des maîtres pour l'administration et l'évaluation du travail des élèves.

Les journées libres consacrées à l'administration permettent aux professeurs de préparer les bulletins des élèves, de rencontrer les parents et de compiler les rapports et dossiers de fin d'année. Les écoles se réservent ordinairement une journée ou deux par semestre pour la préparation des bulletins. Il va sans dire que cette préparation exige en plus, de longues heures de travail supplémentaire.

Nos félicitations

A M. l'abbé H. Dansereau pour son dévouement comme curé de la paroisse Sainte-Claire, à San Clara, au Manitoba. C'est probablement la première fois qu'un prêtre demeure curé de la même paroisse pour un temps aussi prolongé.

Que Dieu vous bénisse M. l'abbé et vous accorde la santé pour de nombreuses autres années.

La C.W.L. de San Clara

Les étudiants obtiennent une réduction des frais d'inscription au Rallye

Les étudiants de moins de 22 ans ont obtenu gain de cause. Le Comité du Rallye a consenti de réduire à $5. leurs frais d'inscription au prochain Rallye de la Société Franco-Manitobaine, qui se tiendra à l'école Pierre Radisson du 13 au 14 novembre.

Un groupe de jeunes avait demandé au Comité du Rallye, la semaine dernière, de revenir sur sa décision d'exiger de tous les participants des frais d'inscription de $10. Le porte-parole des jeunes, M. Gérard Marcoux, a fait valoir l'impossibilité pour la majorité des étudiants de payer une telle somme. Il a ajouté que si la S.F.M. maintenait le tarif à $10., plusieurs écoles seraient obligées de réduire le nombre de leurs délégués.

Après une brève discussion, le Comité du Rallye a accédé à la demande des jeunes et a déclaré que les étudiants âgés de moins de 22 ans pourront s'inscrire moyennant la somme de $5., sur présentation de leur carte d'étudiant.

L'école Pierre Radisson, où se tiendra le congrès-rallye de la S.F.M., est située au 296, chemin Speers, Parc Windsor, à St-Boniface.

Le prochain chef des Libéraux du Manitoba

Un avocat expert en question fiscale? Un spécialiste en animation sociale? Ou un ancien cultivateur?

Samedi prochain, vers 6 h du soir, les délégués du parti libéral du Manitoba, réunis en congrès en l'hôtel Malborough, auront choisi leur chef provincial. Deux candidats avaient déjà annoncé en fin de semaine leur intention de briguer les suffrages; lundi soir, un troisième s'est montré intéressé à tenter lui aussi sa chance.

STAN ROBERTS

Il ne semble pas que les délégués auront la tâche facile. Le dernier à annoncer sa candidature, c'est le président actuel de l'Association libérale du Manitoba, M. Stan Roberts, originairement cultivateur de Saint-Adolphe.

JACK NESBITT

M. Roberts aura cependant des adversaires de taille. Le premier d'entre eux est le professeur Jack Nesbitt, président d'une société qui se spécialise en animation sociale et développement communautaire, Nesbitt Educational Enterprises Ltd. Né à Shoal Lake, en 1925, M. Nesbitt fut pendant 13 ans professeur et chef du département de Science laitière à la faculté d'Agriculture de l'Université de Manitoba.

Personnalité très connue dans le monde de l'industrie laitière, le professeur Nesbitt s'est aussi distingué par son intérêt pour la promotion humaine et sociale des communautés rurales, de la jeunesse et des milieux défavorisés tels que les groupes indiens et métis. C'est ce qui l'amena d'ailleurs à former une société spécialisée dans le relèvement social par la formation de chefs et l'animation sociale.

M. Nesbitt entend utiliser son expérience et son savoir-faire dans la direction du parti libéral du Manitoba.

IZZY ASPER

En annonçant qu'il serait candidat au congrès de la fin de semaine, le jeune avocat de 38 ans de Winnipeg, M. Isaac (Izzy) H. Asper, apporte, pour sa part, une réputation de spécialiste en questions financières et fiscales.

Né à Minnedosa, M. Asper a étudié de façon suivie les problèmes que pose tant pour la campagne que pour la ville la structure fiscale actuelle. Par exemple, M. Asper est d'avis que la taxe scolaire doit être séparée de la taxe foncière. Il ne voit pas pourquoi les propriétaires devraient être les seuls à porter le fardeau des taxes réservées à l'éducation. Il préconise un système qui répartirait le fardeau de l'éducation sur l'ensemble du pays. Selon M. Asper, avec la mobilité de la population, l'éducation devient une affaire nationale. Elle devrait être financée sur une base fédérale. Une province ne peut plus porter seule le fardeau de préparer ses meilleurs talents et de les voir émigrer ailleurs.

Le problème agricole préoccupe aussi M. Asper. Il ne croit pas dans des solutions "bouche-trou". Toute la productivité agricole du Manitoba devrait être mieux planifiée afin d'assurer une diversification plus rentable.

Il se propose en plus de mettre un frein à la tendance actuelle de "sur-gouverner". S'il est élu, dit-il, il verrait à un "usage judicieux du gouvernement" en ramenant le gouvernement à sa fonction de serviteur, et non de maître, du peuple.

RECTIFICATION

Nous regrettons l'erreur qui s'est glissée deux fois concernant la chronique de la paroisse du Précieux-Sang. Le paragraphe "Les recettes seront destinées en partie à aider l'enseignement de la catéchèse à l'école Lacerte" aurait dû paraître dans la section "Thé annuel de la paroisse Sts-Martyrs-Canadiens". Nous espérons qu'on nous excusera de cette double erreur.

AILE SUPPLEMENTAIRE AU FOYER NOTRE-DAME

Le gouvernement manitobain a approuvé une subvention de $50,000 pour la construction d'une aile de 25 lits au Foyer Notre-Dame Inc., de Notre-Dame-de-Lourdes; il en compte déjà 45.

L'honorable René Toupin, ministre de la santé et du développement social, a déclaré que l'organisation responsable de l'administration du foyer contribuerait au moins $26,387 du coût approximatif de $263,875 de la construction et que le solde serait financé par un prêt à long terme de la Commission d'hypothèque du logement.

Ce foyer offre des soins ordinaires aux vieillards et aux personnes infirmes. On prévoit, grâce à la nouvelle construction, pouvoir donner un service de soins plus intensifs. L'aile devrait être terminée dès l'automne de 1971.

Qui pourra participer au Rallye?

Virtuellement, tout franco-manitobain peut participer au Rallye '70. Cependant pour assurer une représentation valable, des délégués seront élus ou nommés dans les municipalités, associations et institutions diverses. Le nombre de délégués par région sera proportionnel à la population franco-manitobaine de la région. A part ceux qui seront nommés selon ce procédé de sélection, tous les abonnés au plan d'Assurance familiale de la SFM seront automatiquement délégués. Tout autre franco-manitobain participera en tant qu'observateur. Les délégués paient la cotisation requise et ont le droit de parole aux assises du samedi ainsi que le droit de vote à l'assemblée annuelle de la SFM, le dimanche. Les observateurs paient la même cotisation, ont le droit de parole aux assises du samedi mais, par contre, n'ont pas le droit de vote à l'assemblée annuelle de dimanche.

DANS UN ENVIRONNEMENT DE COMMUNICATION

La Société Franco-Manitobaine tentera une nouvelle expérience à son Rallye '70 qui se tiendra dans les locaux de l'école Pierre Radisson au parc Windsor. Il s'agit d'un Rallye dans un "environnement de communication". De quoi s'agit-il concrètement? Pourquoi un "environnement de communication"? Voilà les deux principales questions que les Manitobains se sont posées à la suite de la conférence de presse du vice-président interne de la SFM., Me Michel Monnin.

L'environnement de communication est un projet à la fois artistique et fonctionnel conçu par M. Mike Goldberg, expert en matière des communications. La Société Sony du Canada louera l'équipement vidéoscopique nécessaire à l'exécution du projet; par exemple... écrans, moniteurs, magnétoscopes, etc. Concrètement, il y aura dans chaque salle de discussion un moniteur à écran de télévision. Les différents ateliers pourront à loisir, choisir sur bande magnétoscopique ou encore sur film une ou plusieurs émissions qui, par leur valeur documentaire, susciteront la discussion ou développeront un ou plusieurs sujets secondaires. Ces émissions seront tirées d'une réserve qui a été préparée spécialement pour le Rallye.

De plus, l'usage de magnétoscopes permettra aux membres d'un atelier de faire partager leur discussion par l'ensemble des autres délégués.

Au cours des séances, un écran géant rendra l'orateur visible à tous les participants en plus de permettre la présence par vidéoscope d'un orateur invité ou d'une grande personnalité canadienne dont le discours aura été enregistré à l'avance ailleurs au Canada. Ce ne sont là que quelques-uns des aspects purement fonctionnels de cette expérience de son et lumière qui coûtera un minimum de $8,450.

Le but en est fort simple. Il s'agit d'amplifier tout ce qui se passe au Rallye afin de permettre à un plus grand nombre de délégués de prendre conscience de ce qui se discute. L'environnement de communication n'est pas un but, il est un outil qui reflétera et intensifiera l'interaction au niveau des groupes.

CITÉ DE SAINT-BONIFACE



INVITATION AUX CITOYENS PIONNIERS

Le Comité Spécial en marge du Centenaire du Manitoba est désireux que tous les citoyens pionniers de la Cité de St-Boniface soient reconnus et reçoivent une épinglette de Pionnier du Manitoba.

Les règlements de la Corporation du Centenaire du Manitoba stipulent que les pionniers soient âgés de 75 ans ou plus, résidents de St-Boniface ayant demeuré au Manitoba pour au moins 25 ans.

Si vous êtes ainsi qualifiés et n'avez pas encore reçu votre épinglette, s'il vous plaît complétez la formule suivante et faites la parvenir au Greffier de la Cité de Saint-Boniface, 219 Boulevard Provencher, St-Boniface 6, Man.

Nom:...

ADRESSE:...

NOMBRE D'ANNEES AU MANITOBA.................................

S'il y avait un banquet, pourriez-vous y assister?

Oui..... Non.....

La municipalité rurale de la Broquerie

VENTE DE TERRAINS POUR ARRÉRAGES DE TAXES

Selon une ordonnance émise par le Préfet de la Municipalité rurale de La Broquerie, en la province du Manitoba, sous sa main et le sceau de ladite municipalité, adressée à moi et portant la date du 22e jour d'octobre 1970, m'ordonnant d'imposer sur certaines parcelles de terrain ci-mentionnées pour arrérages de taxes et les frais, je donne avis par les présentes, qu'à moins que les arrérages de taxes et les frais ne soient payés au préalable, je vendrai par encan public, le 8 décembre 1970, en la salle du village de La Broquerie dans ladite municipalité, à dix heures de l'avant-midi, tous les dits terrains pour arrérages de taxes et les frais:

Description	Arrérages	Frais	Total
North 540 Feet of West 242 Feet of N.W. 1/4 11-6-7E	$ 14.14	1.00	15.14
N. E. 1/4 31-5-8E	52.78	1.00	53.78
Lot 1, block 1, Plan 999 exc. NE 40 feet	403.86	1.00	404.86
S. W. 1/4 10-4-8E	67.84	1.00	68.84
N. W. 1/4 9-6-8E Exx. Rd. 4142 Exx. also Rd. 7980	296.03	1.00	297.03
Part of N. W. 1/4 10-6-8E as described in C. of T. #674822	105.54	1.00	106.54
N. E. 1/4 14-6-8E	105.54	1.00	106.54
East 1/2 of S. E. 1/4 14-6-8E	52.78	1.00	53.78
N. W. 1/4 23-6-8E	140.72	1.00	141.72

DONNÉ au village de La Broquerie en la province du Manitoba, ce 22e jour d'octobre 1970.

D. N. Normandeau
Secrétaire-trésorier

ÉDITORIAL

La première responsabilité, c'est de participer

Dans deux semaines, la Société Franco-Manitobaine tiendra son congrès annuel. Les organisateurs ont vu à ce que, cette année, la participation des congressistes soit des plus intenses.

Il est peut-être opportun de se demander en ce moment quels seront ceux qui se présenteront au rallye de novembre. On sait que tout le monde est invité et que personne n'est exclu. On a aussi prévu que chaque localité aura sa délégation propre. Le choix de ces délégués devrait se faire ces jours-ci.

Mais, avec toutes les précautions que l'on prend pour assurer une bonne représentation de la communauté franco-manitobaine, parviendra-t-on à éveiller l'intérêt et l'engagement de ces groupes marginaux ou périphériques dont on entend rarement parler? Nous pensons, plus particulièrement, aux milliers de francophones dispersés dans Winnipeg, St-James et Fort Garry, aux ouvriers de St-Boniface et de St-Vital, aux endroits éloignés tels que Ste-Rose et Thompson.

D'ailleurs qu'est-ce-que la S.F.M. pour ces segments de notre population? Pour nous, c'est le rassemblement de tous les Manitobains CONSCIENTS d'être d'expression française et DESIREUX de le demeurer pour bien des générations encore. Mais, pour eux, les "marginaux", qu'est-ce que la S.F.M.?

Pour certains, la plupart timides, incapables de formuler leurs désirs ou leurs aspirations, habitués à recevoir des ordres, manipulés inconsciemment par les moyens de communication anglophones, la S.F.M., c'est une sorte de club destiné aux professionnels et aux diplômés d'école normale ou d'université.

Pour d'autres, qui ont en quelque sorte partie liée avec l'anglicisation ou l'américanisation, sous prétexte de progrès économique, la S.F.M., c'est un adversaire décidé de toute politique qui voudrait réduire l'identité canadienne à l'assimilation linguistique, économique et culturelle. Ces gens-là n'ont guère envie d'attaquer la S.F.M. de front. Ils le font indirectement, en manipulant quelques membres de conseils municipaux, de commissions scolaires, en faisant circuler des pétitions à base de demi-vérités.

Il y a, d'autre part, des Franco-Manitobains bien convaincus, qui se sont illustrés à porter pendant longtemps le flambeau de la survivance mais qui parviennent difficilement à retrouver les anciennes traditions dans les nouvelles structures. Pour eux, la S.F.M., c'est une sorte de schisme.

Comment expliquer ces diverses attitudes en l'endroit de la S.F.M.? Dans la plupart des cas, il s'agit de personnes qui jusqu'ici se sont abstenues - par principe, par timidité ou pour toute autre raison,- de participer aux multiples activités de la S.F.M., ou bien encore se sont refusés à rencontrer les responsables et à les interroger sur les objectifs et les réalisations de la Société.

Rien d'étonnant alors si l'on rencontre de l'incompréhension, des fausses interprétations des intentions. On éliminerait bien des difficultés si l'on se donnait la peine d'assister aux réunions publiques et d'y exposer ses préoccupations ou ses problèmes. On découvrirait alors que les centaines de Franco-Manitobains qui se sont inscrits officiellement dans les rangs de la S.F.M. sont des personnes qui donnent bénévolement de leur temps à la tâche difficile de transformer la masse amorphe et apathique en une communauté manitobaine unie, cohérente, dynamique dans tous les domaines, économique aussi bien que culturel et scolaire. La Société Franco-Manitobaine n'existera au sens fort du mot "société", que lorsque la majorité des Franco-Manitobains aura accepté de prendre ses responsabilités et de fournir leur part, chacun selon ses talents et ses moyens. Il n'y a pas de société démocratique qui tienne si la majorité reste endormie, silencieuse, absente des mécanismes où se prennent les décisions.

Le rallye de novembre sera justement un de ces moyens qui permettra à tous les Franco-Manitobains d'orienter leur avenir en tant que groupe, de proposer des mesures qui aideront les gouvernants à mieux servir le bien commun.

Quoi qu'il en soit de tout ce que nous venons de dire sur ce problème de la participation aux activités de la S.F.M., il reste tout de même vrai que la Société elle-même n'a pas beaucoup aidé à sa publicité au sein de la population franco-manitobaine. Elle n'a pas été prolixe en communiqués qui auraient pu informer le public de ses réalisations. La chose est assez inconcevable quand on sait que la S.F.M. avait mis sur pied un directorat de l'information, en vue, supposément, de faire connaître tout ce qu'elle a cherché à accomplir par le truchement de ses divers directorats. Il y aurait peut-être lieu de reviser tout le mécanisme de l'information à l'intérieur de la S.F.M. et de le rendre plus efficace en y nommant au besoin des personnes qui sauront s'en occuper avec efficacité, en alimentant tout d'abord les moyens de communication de langue française.

Un public mieux informé est plus susceptible de mieux "participer". C'est peut-être ce qu'il sera possible de constater au prochain rallye. Il ne reste que deux semaines pour s'y préparer.

J.-P. A.

Éditorial de la Saskatchewan

on ne pose pas de question

par Marcel Moor

L'aumônier venait de terminer la messe de Minuit... La communion? Il nous l'avait distribuée en menues parcelles d'hosties et je pensais que pendant la guerre, même le Bon Dieu nous était rationné.

En sortant de la baraque, je m'appuyais contre l'embrasure de la porte. Cette baraque qui avait servi autrefois d'écurie ou de débarras. Je n'avais pas envie de dormir. Comment dormir sous un feu d'artillerie tout proche. Les ondes de choc des coups de départs et d'arrivées, qui avaient si bien orchestré cette messe du 24 décembre 1944, menaient une ronde infernale.

Le froid est terrible dans cette région proche de la frontière de Lithuanie et la neige abondante. La lune était sortie et jetait sa lumière sur cette étendue de neige jonchée de cadavres de chevaux et de véhicules militaires détruits.

En regardant l'autre côté de la route, j'aperçus quelque chose à fleur d'un banc de neige. Intrigué je m'avance et, tiens, c'est une main! Je fouille la neige du bout de ma botte, la main tomba car il n'y avait rien au bout de cette main. Elle était comme plantée là sur un avant-bras, les doigts écartés comme pour saisir quelque chose. L'idée me vint de saisir cette main. Voyons, on ne serre pas une main morte d'autant plus qu'il n'y a rien au bout, me dis-je. D'où venait cette main? Question idiote. Pendant la guerre on ne pose pas de question! Cette main qui a travaillé, caressé une femme et des enfants peut-être, qui a façonné, qui a tué aussi, sait-on jamais. Cette main qui semblait montrer le ciel dans un geste absurde.

En guerre on ne pose pas de questions. Le ciel commence à se couvrir, le vent se lève. Le ciel se couvre sans doute pour ne pas voir cette main inutile et celui qui la regarde avec l'air inspiré d'un éléphant qui a trouvé une aiguille à tricoter! Le ciel, en hiver de guerre, n'est jamais l'ami des hommes.

Un peu plus loin, près d'un bouquet d'arbres, une charette de paysans, les chevaux tués. Dans le fond, deux petits enfants, le frère et la soeur, sont morts gelés, serrés l'un contre l'autre; leurs parents, tués près de la charette à côté des chevaux. Vision qui, 26 ans plus tard, ne m'a pas encore quitté. Cette main qui n'a pas eu le temps de montrer le poing vers le ciel. Ces deux enfants morts serrés l'un contre l'autre. Impossible de leur fermer les yeux, ces yeux qui vous regardent vitreux, comme un reproche. J'ai envie de leur dire: En guerre on ne pose pas de question. Ne demandez pas si cette histoire est vraie, je répondrai que c'est tout simplement une histoire vécue. Nostalgie, remords? Non. Comme disait un vieux légionnaire: "Un soldat n'a pas de remords; il n'a que des regrets!" Des regrets? Oui. "Celui d'associer à ces images poignantes celle de Pierre Laporte mort étranglé par une chaînette. Comment cela a-t-il pu arriver? Je vous répondrai encore: Ne posez pas de questions!"

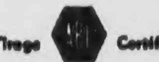


La quantité de nouvelles disponibles est telle, que importance relative ne peut être que décroissante. La multiplicité des événements ne peut que diminuer les dimensions de chacun d'entre eux. C'est là le drame de celui qui, aujourd'hui, a quelque chose à dire. Les ondes mettent le monde à sa portée mais, dans la cacophonie mondiale, personne n'entend plus personne et seules les grandes explosions sont susceptibles de retenir l'attention.

Remarque de la Rédaction au sujet des lettres des lecteurs

Nous recevons occasionnellement à la Rédaction des lettres de personnes qui, après vérification, n'existent pas, du moins pas à l'adresse qu'elles mentionnent au haut de leur lettre. Comme il s'agit, la plupart du temps, de lettres qui renferment des attaques personnelles contre de tierces personnes, elles ne sont pas à l'honneur de ceux qui les écrivent, surtout pas quand on se cache sous le couvert de la supercherie.

Le journal traite ces lettres tout comme les lettres anonymes. Elles vont direct au panier! La menace de les faire publier dans d'autres journaux ne nous feront pas déroger à cette ligne de conduite.



Membre de L'A.B.C.,M.W.N.A. et des Hebdos du Canada

Tirage Certifié

Journal hebdomadaire publié le mercredi par Presse-Ouest Limitée, imprimé par Reliance Press Ltd., 114, Victoria Ouest, Transcona, Manitoba

Gérald DORGE, Directeur — Jean-Paul AUBRY, O.M.I, Rédacteur

Toute correspondance relative aux courriers, articles et nouvelles doit être adressée à: La Rédaction, La Liberté et le Patriote, Boite Postale 96, Saint-Boniface (tél 247 - 4823).

Toute correspondance relative aux abonnements doit être adressée au: Service des abonnements, La Liberté et le Patriote, Boite Postale 96, Saint-Boniface, Manitoba (tél. 247 - 4823).

Toute correspondance relative à la publicité, aux annonces commerciales et aux petites annonces doit être adressée au: Service des annonces, La Liberté et le Patriote, Boite Postale 96 Saint-Boniface, Manitoba (tél. 247 - 4823).

ABONNEMENT ANNUEL — Canada: $5.00

Ajouter $1.00 par année pour abonnements aux Etats-Unis et $2.00 par année pour abonnements aux autres pays.

Les abonnements portent du premier numéro du mois qui suit la réception de l'abonnement.

Courrier de la deuxième classe — Enregistrement no 0477.

POWERVIEW

Collation des diplômes

Le vendredi 9 octobre avait lieu à l'Institut Collégial de Powerview, la collation des diplômes des finissants.

Après le souper, servi par la Ligue des Dames Catholiques, M. Henri Bouvier, principal, présenta les finissants, puis pria M. Czuboka, surintendant de la Division Agassiz, et M. Emmanuel Bouvier, commissaire de la Division, de dire quelques mots.

L'on se rendit ensuite au gymnase de l'école où les finissants, revêtus de leurs toges, défilèrent pour se rendre sur l'estrade où ils reçurent leurs diplômes. Quelques-uns reçurent aussi des trophées, d'autres des sceaux ou bourses de la Compagnie Abitibi.

Les 19 finissants étaient: Faye Berthelette, Margaret Boulet, Bruce Bruyère, Gary Chrusch, Eva Courcelles, Doris Duval, Nadine Dupont, Raymonde Dupont, Léa Gervais, John Hawranick, Frank Johnston, Roger Jubinville, Annick Lachiver, Monique Lachiver, Yvette Péreux, Donald Powell, Henry Roman, Judith Sherstone et Suzanne Wilcott.

Plusieurs photos furent prises durant la cérémonie, et la soirée se termina par une danse pour les jeunes.

Vagabondages dans l'Ouest canadien

par Serge VANNIER

Pour la seconde fois en trois ans, je remettais, cette année, les pieds dans l'Ouest Canadien. Une région que j'avais découverte par hasard, mais qui prend maintenant beaucoup de place dans ma vie. C'est que, là-bas, je me sens chez moi, presqu'en famille. Peut-être qu'aussi le fait d'être en relations constantes avec cette région du Canada m'a fait découvrir ce que laissent ignorer les voyages officiels ou touristiques: la force d'un idéal et la profondeur d'une amitié et, sans doute aussi, la certitude qu'il existe encore, qu'il existera longtemps une âme canadienne-française dans l'Ouest du Canada. C'est bien réconfortant à la fois pour ma fierté de Français, un peu blasé sur la valeur actuelle de ses compatriotes, et pour la francophonie des Prairies qui peut enfin espérer vivre selon sa propre personnalité et, peut-être, jeter le poids de ses qualités dans la balance d'une société matérialiste quelque peu désaxée.

Cette année, j'avais décidé, à la fois par goût, et contraint par un budget serré, de reprendre le sac au dos et de voyager "sur le pouce". C'est un jeu qui n'est guère de mon âge mais je crains bien que, même avec des cheveux blancs et perclus de rhumatismes, il ne me soit guère possible de voyager encore autrement. Quel meilleur tremplin, en effet, pour s'élancer à la conquête d'une région? J'ai toujours détesté les voyages organisés, les rencontres toutes faites, les habitudes dont on ne peut se défaire. Mes meilleurs amis, je les ai rencontrés sur la route, au hasard. Je n'ai pas été déçu cette année. J'en ai appris plus qu'il n'est possible de le faire au cours du voyage le mieux préparé.

D'ailleurs, avant mon départ, une foule de questions se posaient à moi. Je savais connaître l'Ouest géographiquement mais, quantité de pourquoi restaient sans réponses, en particulier ceux touchant au maintien et à l'avenir du français dans la région.

Concernant le maintien du français, j'ai ramené des plaines de l'Ouest une certitude: si on veut cerner le problème, il ne faut pas raisonner avec son esprit de Français. Beaucoup de points rapprochent les Canadiens français de mes compatriotes. Les qualités fondamentales des deux races sont bien les mêmes, mais les chemins suivis diffèrent sensiblement. On retrouve chez le Canadien français toutes ces particularités qui étaient les nôtres il n'y a pas si longtemps: la logique, le goût du travail bien fait, le respect d'autrui. Confortablement installé dans une routine quotidienne, aveuglés par l'image d'une culture qu'on leur dit supérieure, le Français de 1970 cultive une forte tendance à croire, ou à se laisser prendre pour ce qu'il n'est pas, surtout quand il est à l'étranger. Ce n'est pas médire de mes compatriotes que de constater qu'ils s'endorment facilement sur des lauriers fanés. Si une grande partie demeure active et cultivée, on ne peut guère affirmer qu'il s'agisse de la majorité. Je me trouve donc en présence d'un fait pour le moins curieux: d'un côté une race qui laisse volontairement échapper petit à petit un héritage culturel fort riche au lieu de le développer, de l'autre un peuple qui cherche à l'acquérir. Aucun mystère dans le processus. La société matérialiste me paraît heureusement fort limitée dans ses possibilités. Il arrive un moment où l'individu ne peut guère que lui demander la satisfaction de ses instincts. L'important pour l'homme reste donc de maîtriser le progrès avant d'en être la victime. Heureusement, en France, nous n'en sommes pas tout à fait arrivés là. Les Français en sont encore à la recherche d'un bonheur et d'un équilibre dont ils ne savent encore quelles formes ils prendront, d'où un certain désarroi et une révolte dans les esprits. Quant au Canada français, je pense qu'il est arrivé à un stade où, de par la richesse de sa personnalité, il trouvera les moyens de rester avant tout un peuple d'hommes. Cependant, je suis certain que la francophonie de l'Ouest en arrive à un tournant crucial pour son histoire. Il est possible néanmoins d'y discerner certains points qu'on peut considérer comme positifs.

La volonté tout d'abord de conserver une langue et une culture et qui se manifeste de façon concrète. J'ai rencontré de nombreux esprits tendus vers un même but; c'est bon signe. Certes cette période de mutation ne peut s'accomplir sans erreurs, sans divergences de vues, sans contestation. Mais je n'y vois là que de la vitalité. Bien sûr, certains organismes doivent changer d'esprit; il est nécessaire de parler de restructuration, de remise en question; ce ne sera, je pense, qu'affaire de temps et de dynamisme, lequel ne manque pas dans l'Ouest. Pourtant une telle oeuvre doit être avant tout celle de tous. Une langue et une culture qui ne seraient l'apanage que d'une seule élite n'auraient guère leurs raisons d'être et surtout, iraient à l'encontre du but recherché.

Or, il m'a semblé rencontrer quelques hésitants sur la longue route de mon périple. Complexe d'infériorité? Nonchalance? Aucun des deux prétextes n'est à mon avis valable. La francophonie de l'Ouest en est arrivée à un niveau où elle doit choisir: anglophone ou bilingue, mais en aucun cas rester dans l'expectative, ce qui aurait pour résultat de la plonger plus bas qu'elle ne sort.

Je sais que les Canadiens français estiment leur langage détestable. Je m'élève en faux contre cette idée. Je comprends, j'ai toujours parfaitement compris ceux qui me parlaient. Il est certain que la langue n'atteint pas toujours un niveau de pureté académique. Est-elle plus correcte dans certaines régions de France? De plus, rien n'empêche de l'améliorer. On ne trouve pas la perfection dans son berceau. Il faut l'acquérir en toutes choses qui nous paraissent utiles.

Combien de fois ai-je entendu cette réponse à mes questions: "Le français pour quoi faire?" Mais tout simplement parce que la langue parlée a toujours été le véhicule de la culture. Mais alors, on peut se demander: "La culture, qu'est-ce que c'est? et à quoi ça peut bien servir?" Bien plus qu'une somme de connaissances, la culture reste avant tout un état d'esprit, une façon de penser et d'agir. Etre cultivé, c'est éviter que les autres pensent pour soi. C'est le seul moyen de rester libre dans une communauté et, éventuellement, de la mieux servir. Il est d'ailleurs curieux de constater que ce sont les grands courants de pensée qui sont à la base de tous les bouleversements sociaux qui secouent périodiquement notre planète. La formation de la pensée devient donc une nécessité pour comprendre les événements et non les subir. Car si tout le monde se donnait la peine de réfléchir, y aurait-il eu une deuxième guerre mondiale, un tiers monde, des révoltes étudiantes, et même un problème du Québec? La culture c'est l'antithèse du matérialisme dont on commence seulement à découvrir les méfaits. Une nation, un individu peuvent être fabuleusement riches et totalement incultes. C'est de là que peut venir un grave danger.

Naturellement, cultures et connaissances techniques ou économiques peuvent aller de pair. Il est même recommander de les posséder conjointement. On ne nourrit pas un estomac affamé avec une bonne pensée. Mais le bien-être des corps doit toujours s'accompagner de l'épanouissement des esprits.

suite à la page 14

Les écoles du Manitoba (suite et fin)

La paix revient. Tarte et Langevin se réconcilient

Tarte accuse Langevin de partisanerie politique

Mgr Langevin se refusait alors à avoir quoi que ce soit avec le règlement et interdit toute coopération aux catholiques. A l'occasion d'une élection partielle, à St-Boniface en '97, l'archevêque déclarait que les catholiques qui voteraient pour le candidat libéral ne recevraient pas l'absolution, et que leur place au cimetière serait de son ressort. A la veille des élections, le St-Sacrement fut exposé toute la journée dans la cathédrale, et les curés de paroisses allèrent de porte en porte menaçant les catholiques d'être enterrés dans des lieux non-consacrés s'ils ne respectaient pas les ordres de l'archevêque. Dans leurs sermons, les membres du clergé présentaient les libéraux comme des terribles révolutionnaires qui voulaient retirer les crucifix et les images saintes des murs des écoles catholiques. Les institutions religieuses firent pression sur leurs employés catholiques et l'archevêque tira gloire du fait qu'il avait entraîné la défaite du candidat libéral.

TARTE TROUVE MGR LANGEVIN INTRANSIGEANT

Il n'est pas étonnant alors que Tarte ait prévu que, dans les dix années qui suivraient, Mgr Langevin exercerait son autorité dans la solitude. Son intransigeance jusqu'alors n'avait causé que des désastres et des ruines. Tarte lui-même défendit le règlement. Il insista sur le fait que les écoles catholiques recevraient "per capita" des subsides publics et que le droit à l'instruction religieuse et à l'enseignement en français seraient respectés. Aux objections qu'on lui faisait, à savoir que l'instruction religieuse serait réduite à une demi-heure par jour, et que catholiques et protestants fréquenteraient les mêmes écoles, Tarte répondit qu'il ne s'agissait pas là d'un phénomène nouveau. "En '91, dans la province de l'Ontario la moitié des enfants catholiques fréquentaient les écoles publiques avec la permission de l'évêque." Quant à la contamination des élèves catholiques par les élèves protestants il ajoutait que "dans les écoles, une partie de la journée était neutre: la géographie, les mathématiques, l'écriture et la grammaire n'étaient pas des sujets religieux. Les enfants de diverses confessionnalités pouvaient donc recevoir un enseignement commun." Tarte insistait sur les avantages que les catholiques tireraient d'un tel règlement. Avant '96, aucun cours d'instruction religieuse n'était donné dans les écoles; cela serait maintenant chose faite. Cinquante écoles catholiques avaient dû fermer leurs portes, de '90 à '96, par suite de difficultés financières, elles pourraient être maintenant réouvertes. Tarte considérait le règlement comme un point de départ. Il se devait d'être de bonne foi, en pratique.

Il voyait alors de très mauvais oeil l'attitude de Mgr Langevin. Il commença à attaquer l'évêque de St-Boniface. Dans ses éditoriaux et discours, Tarte insistait sur la jeunesse, le manque d'expérience et l'intransigeance de Langevin. "Les dénonciations turbulentes et d'une virulence inouïe de l'archevêque écrit-il, arrivent sans même attendre que le gouvernement provincial ait développé sa pensée et sa politique nouvelle. Un peu de temps et de réflexions, semble-t-il à Tarte, aurait pu conduire Son Excellence au moins à une attitude d'expectation conciliante."

Non content de s'en prendre aux opinions de Langevin, Tarte se demandait si l'archevêque représentait bien le point de vue des catholiques du Manitoba. Il en doutait. Il allait même jusqu'à accuser Langevin d'hypocrisie et de partisanerie politique. "Car, dit-il, c'est Sa Grandeur qui permet aux enfants catholiques de suivre les écoles publiques à Regina et ailleurs, qui consent à ce que 30 écoles catholiques se soumettent aux lois de '90 et de '94. Sa Grandeur dénonce M. Laurier et ses collègues comme des traîtres, parce que par les voies de la conciliation ils ont réussi à rendre acceptable à la minorité catholique les droits scolaires qu'une politique imprudente avait malheureusement provoquée."

Quand ces faits ont été portés à la connaissance, les violences de langage de Mgr Langevin auront juste l'influence qu'il convient de donner à des appels aux pressions et aux préjugés. Mgr Langevin a accepté la prétendue loi rémédiatrice qui ne donnait rien aux catholiques: cette loi venait des Tories! Il refuse un règlement qui assure à la minorité les plus précieux avantages, ce règlement vient d'hommes politiques qui portent le nom de libéraux! Voilà ce que l'opinion dit déjà et que l'histoire aussi répétera. Les sorties de Tarte contre Langevin, furent telles que l'évêque de St-Hyacinthe demanda que les évêques condamnent LE CULTIVATEUR et en défendent la lecture sous peine de péché. Mgr Langevin refusa de se plier à cette manoeuvre. Il ne voyait pas que LE CULTIVATEUR soit réellement anti-religieux. LA PATRIE était pire d'après lui. Tarte éditait aussi LA PATRIE. Cependant il considérait que les articles de Tarte faisaient un grand tort parmi la population catholique de l'Ouest: "Un tort immense à nos fidèles." L'épiscopat du Québec se contenta alors de bannir le journal de Tarte dans les régions de Trois-Rivières, Rimouski, Sherbrooke, St-Hyacinthe, Nicolet et Québec.

C'est Charles Langelier qui eut le dernier mot. Tarte a blessé la vanité de Mgr Langevin, en le comparant à un jeune homme sans expérience. Or c'est beaucoup plus grave que s'il avait commis une hérésie! Après un débat acharné en Chambre, après l'envoi de plusieurs émissaires à Rome, tant laïcs que clercs, après la visite d'un délégué apostolique, après l'encyclique "Affari vos", et on pourrait continuer, le 19e siècle se ferma sur une offre de paix entre les forces de l'Eglise et celles de l'Etat, entre les évêques et leurs alliés, entre les politiciens et leurs amis.

RÉCONCILIATION

La paix revenue, les relations entre Mgr Langevin et Tarte deviennent plus cordiales. Et les quelques lettres qu'on a pu trouver dans les archives datent de 1901 et 1902, c'est-à-dire avant que Tarte ne démissionne du gouvernement. Voici quelques extraits de ses lettres: "Le R.P.Blais qui travaille avec tant de zèle et de succès pour la colonisation du Nord-Ouest me prie de vous envoyer copie de sa lettre exposant son plan de rapatriement de nos compatriotes des Etat-Unis. Connaissant votre patriotisme, je me permets de vous recommander la demanque que le R. P. Blais fait au département de l'Intérieur par M. Smart."

Le 31 mars 1902, Mgr Langevin écrit encore à Tarte lui demandant de l'ouvrage pour deux ou trois étudiants et termine sa lettre en disant: "Il faut que je sois bien convaincu qu'il y va du bien de notre jeune pays pour oser vous troubler ainsi pour des questions de détail, et votre patriotisme bien connu comprendra et m'absoudra. En vous offrant, ainsi qu'à Mme Tarte mes voeux de Pâques, je demeure, M. le Ministre, etc."

Quelques mois avant la démission de Tarte, Langevin écrit encore, au sujet d'un pont sur la Rivière Rouge: "Un besoin urgent, une demande fort juste." Tarte semble alors avoir accueilli les démarches de Mgr Langevin avec plaisir et à la satisfaction de ce dernier. Sur cette satisfaction additionnelle de patronage et d'amitié se terminent les relations de Tarte et de Langevin.

FIN

COMMUNIQUÉ

Tous les éducateurs francophones sont invités à l'ouverture officielle d'une importante exposition de livres qui aura lieu au Centre Culturel le dimanche 8 novembre 1970, à 15 h. sous les auspices du Conseil Supérieur du Livre et de la Société Franco-Manitobaine.

L'exposition comprendra des ouvrages les plus variés en littérature, histoire, pédagogie, éducation, manuels scolaires, etc.

L'exposition durera toute la semaine, les portes seront ouvertes aux heures suivantes :

- Dimanche	8 novembre		15 h à 17 h 30.
- Lundi	9	"	16 h à 18 h 30.
- Mardi	10	"	16 h à 18 h 30.
- Jeudi	12	"	19 h à 22 h.
- Vendredi	13	"	16 h à 20 h.
- Samedi	14	"	12 h à 14 h.
- Dimanche	15	"	12 h à 14 h.

Fernand Marion
Président,
Directorat de l'Education.

ZENON PARK

Exportation de luzerne au Japon

Les deux établissements de la localité qui étaient occupés à la fabrication des briquettes de luzerne durant les quatre derniers mois ont cessé leurs travaux pour l'année. Des terres ensemensées en luzerne ont produit trois récoltes qui purent facilement être transportées aux établissements avec l'usage de machineries modernes pour ces sortes de travaux.

Douze wagons de ces briquettes ont été expédiés à Vancouver, C.-B., pour être ensuite transportées par bateaux à une compagnie japonaise qui s'occupe des ventes de ce produit au centre du Japon.

Deux représentants de cette firme visitaient la localité et les deux établissements, en août dernier, et purent constater que les briquettes de luzerne du Canada pouvaient être avantageusement employées dans leur pays.

NOUVEAUX TROTTOIRS

Une équipe d'ouvriers qui s'occupe de construction en béton est arrivée dans le village il y a quelques jours et est maintenant occupée à la réparation de la plupart des trottoirs qui avaient été endommagés lors de la pose d'un système de conduite d'eau et égouts. M. Maurice Beauchesne est en charge de ces travaux.

SOIRÉE SOCIALE

Le dimanche 18 octobre avait lieu à la salle paroissiale un souper et une soirée-sociale au profit des oeuvres des Soeurs Notre-Dame de Chambriac de l'hôpital N.-D.-de-l'Assomption.

Plus de 350 convives furent servis sous la direction des dames de la paroisse, avec l'aide de plusieurs jeunes filles.

Le maître des cérémonies, M. Laurent Wassill, syndic, présenta les différentes personnes qui, d'une manière ou d'une autre, s'étaient dévouées pour le succès de cette soirée. Les trois organisations suivantes avaient aussi porté main-forte: le Conseil des Chevaliers de Colomb, La Chambre de commerce et le Comité des auxiliaires de l'hôpital.

Au cours de la soirée, Mgr E. Ulinski, curé, exécuta un chant d'opéra en italien. Une loterie rapporta la jolie somme de $750.00. Vers la fin de la soirée qui réunissait au-delà de 500 personnes, M. Henri Poulin invita l'assistance à revenir aussi nombreuse aux autres soirées qui seront organisées au profit des oeuvres de la localité.





Cette photo de M. et Mme Marceau Bourlou et de leurs neuf enfants fut prise lors d'une fête familiale qui réunissait quatre générations en la salle des Chevaliers de Colomb, à Ponteix, Sask., le 15 juillet. A cette occasion, M. et Mme Bourlou étaient aussi entourés du père de Mme Marceau, M. Picray, âgé de 94 ans, et l'un des pionniers du village, de leurs 32 petits-enfants et d'un grand nombre d'invités.

DEBDEN

MARIAGE

BISSON-GAUDET

Le samedi 19 septembre, en l'église St-Joseph de Prince-Albert, M. l'abbé Luc Gaudet, curé, bénissait le mariage de sa soeur, Mlle Chantal Gaudet, fille de M. et Mme Alfred Gaudet, de St-Isidore de Bellevue, à M. Omer Bisson, fils de M. et Mme Arsène Bisson, de Debden.

A propos d'un congrès

par Marcel MOOR

Le français à l'école a été la question la plus débattue au Congrès de l'ACFC, région de Ponteix, le 11 octobre, à Ponteix.

Cette question était d'importance capitale pour les délégués de Ponteix puisqu'il s'agissait en somme de l'enseignement du français dans l'école de cette ville. La question se posait comme suit: Doit-on continuer d'enseigner le français aux élèves de l'école de Ponteix, pour la plupart francophones mais pour qui la langue française est devenue aussi étrangère que le mingrélien, langue parlée au Caucase?

Invité en qualité d'informateur, M. Loeflert, directeur de la St. Paul's Separate School de Saskatoon, déclara aussitôt qu'un cours de français quel qu'il soit, d'une durée de 40 minutes par jour à des élèves soumis continuellement à la forte pression du milieu anglophone, TV, journaux, langue anglaise de communication, était nettement insuffisant, voire inutile. Il faut alors trouver les moyens de contrebalancer les effets de cette pression du milieu, pour obtenir au moins des résultats plus encourageants.

A la suggestion d'un délégué d'enseigner d'autres matières en français de façon à ce que les élèves découvrent que l'on peut aussi bien s'instruire en français qu'en toute autre langue, M. Loeflert suggéra à son tour la création d'une école dite "désignée".

Des écoles désignées, il en existe déjà plusieurs en Saskatchewan, dit-il, et il expliqua le système d'éducation en français appliqué à l'école française de Saskatoon, système utilisé également dans les autres écoles désignées. Et M. Loeflert s'empressa d'ajouter que recevoir son éducation en français n'était pas un privilège uniquement réservé aux francophones; une bonne partie des élèves de l'Ecole française de Saskatoon sont des anglophones.

Quant au cours de français de l'ACFC, un délégué objecta qu'il est beaucoup trop compliqué pour être donné aux élèves de l'école de Ponteix. M. Roland Pinsonneault, directeur de l'animation sociale, fit observer que ce programme, n'était plus celui de l'ACFC, mais bien celui du ministère de l'Education. Sur cette mise au point, M. Loeflert suggéra à l'auditoire d'étudier sérieusement le problème.

M. Eugène Vachon, professeur de français à l'école de Duck-Lake, fit part de ses expériences de quatre années d'enseignement. Au début, dit-il, j'étais considéré par les élèves en forte majorité francophones comme un pestiféré! (Dans l'école de cette localité qui fut le berceau de l'ACFC! NDLR!) Cependant, après quatre années d'efforts soutenus, de diplomatie, de bonne volonté et de compréhension de part et d'autre, l'enseignement du français à Duck-Lake a regagné la faveur des élèves.

Analysons maintenant les causes de la situation actuelle à l'école de Ponteix. Analyser les causes conduit immanquablement à définir les responsabilités. En premier lieu, celles des parents. On constate, et c'est un fait généralisé, donc qui ne se limite pas seulement à Ponteix, qu'en matière d'éducation les parents négligent de prendre leurs responsabilités. Cette funeste tendance de fuir les responsabilités est une attitude COUPABLE dont les enfants seront les victimes plus tard.

Mais voilà. En matière d'éducation où sont les responsabilités des parents? Pour assumer des responsabilités l'on doit disposer des moyens nécessaires. Où sont ces moyens? La voix des parents, leurs opinions peuvent-elles encore être entendues, écoutées? Qui en fait, a le plus d'influence sur les enfants: les parents ou les maîtres? Comment ces enfants en sont-ils venus à prendre en grippe l'enseignement du français, la langue de leurs parents si ce n'est parce que les parents ou les maîtres, ou les deux à la fois, ont choisi le chemin de la facilité et du laissez-faire? C'est-à-dire qu'ils ont préféré parler en anglais plutôt qu'en français à leurs enfants quand cela était nécessaire. Les maîtres, qu'ont-ils fait pour tenter de convaincre les parents de modifier leur attitude et les maîtres qu'ont-ils fait pour modifier la leur? Beaucoup de points d'interrogation dans ce problème. Et tout se tient dans ce problème, car il n'y a pas de solutions partielles. C'est dans la seule optique de vouloir redonner tout son prestige à l'enseignement de la langue française, de motiver cet enseignement, que parents et maîtres doivent collaborer.

Education ne signifie pas bourrer de connaissances le cerveau d'un individu, cela comporte aussi son éducation morale. Et la fierté, le respect d'une langue, moyen d'expression, à plus forte raison s'il s'agit de la langue des parents, est un sentiment qui doit être inculqué aux enfants.

Les parents et les maîtres qui laissent faire, qui ne tentent rien sont les vrais coupables. Ils manquent non seulement à leurs devoirs d'éducateurs, mais aussi à leur devoir d'hommes, de citoyens. Les enfants que l'on éduque aujourd'hui, seront les hommes, la société de demain. Pour l'instant, c'est aux parents de revendiquer le droit de disposer eux-mêmes, en toute objectivité de l'avenir de leurs enfants. Alors, c'est seulement lorsque leurs enfants seront capables de disposer d'eux-mêmes, que les parents pourront dire: nous avons fait notre devoir. Nous avons fait ces enfants, mais nous les avons fait d'excellente qualité, et les enfants vous le rendront bien par le respect qu'ils vous porteront. Quand ils seront devenus des adultes, ils sauront bien dire: c'est grâce à mes parents qui m'ont poussé, qui et qui, etc., car tout arrive dans la vie; il suffit d'être patient.

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

JASMIN D'ESPAGNE

par Jeanne Battini

Reproduit avec l'autorisation de la Société des Gens de Lettres

C'est-à-dire que nous continuons jusqu'à Séville parce qu'il s'y trouve une soeur de ma mère, religieuse dans un couvent. Nous ne quitterons définitivement le groupe qu'à Madrid, d'où nous prendrons l'avion pour Paris. Vous aimeriez en faire autant? fit-il la voyant sourire.

–Non! fait-elle précipitamment, oui, enfin, je ne sais pas... si je suis trop fatiguée...

–Il est certain que dans ces cars un voyage est une épreuve. Ma mère eût sans doute mieux fait de voyager de façon plus confortable, avec sa voiture, c'est pour faire pénitence qu'elle a pris ce car qui accomplit une sorte de pèlerinage puisqu'il s'arrête dans tous les hauts lieux de la chrétienté: Saint-Jacques, Notre-Dame del Pilar, Montserrat...Remarquez que, maintenant, je me réjouis de cette décision puisqu'elle me permet de voyager en votre compagnie. Est-ce aussi par dévotion que vous voyagez?

–Non, pas précisément...

Elle se reprit vite. Il ne fallait pas le laisser sur l'impression qu'elle pouvait n'avoir pas de religion.

–Mais je serai très heureuse de faire mes dévotions à Saint-Jacques et d'y formuler un voeu. Simplement mon voyage m'a été offert, à l'occasion de mes dix-huit ans, par ma marraine, Madame Richet.

–Madame Richet chez qui je vous ai rencontrée? La femme du grand couturier? questionna-t-il, intéressé. Vous savez que c'est une amie de maman?

Le programme semblait devoir se réaliser comme l'avait prévu Madame Richet. Certainement Jean-Pierre ne tarderait pas à la présenter à sa mère. Le chemin de la victoire s'ouvrait devant elle aisément.

Afin de ne rien oublier des recommandations de sa marraine, "il faut battre le fer quand il est chaud" avait recommandé celle-ci, la jeune fille s'empressa de demander, sans transition:

–Aimez-vous le champagne?

Il sursauta. Ses cils eurent le battement qui marquait chez lui la contrariété:

–Pourquoi? Auriez-vous soif?... Je ne pense pas qu'on ait du champagne ici.

–Non, non, je n'ai pas soif du tout. Et je déteste le champagne, au contraire, ainsi que le café du reste... Vous savez, je ne suis pas une jeune fille dépensière, ajouta-t-elle pour finir et en dehors des conseils de sa marraine.

Elle se ravisa pourtant. Quelle autre recommandation lui a-t-elle faite encore?... Elle l'a oubliée... Non, ce n'est pas celle de la cruche. Il ne s'est pas encore manifesté dans ce sens là. Ah! Voilà que le souvenir lui en revient, mais la conscience aussi de la difficulté d'exécution. "Les hommes aiment qu'on les vante. Ils n'aiment en vérité que celles qui les flattent". Monique chercha un moment ce qu'elle pourrait louer en Jean-Pierre. Puis elle dit courageusement:

–Vous avez une jolie barbe.

L'homme quitta quelques secondes la main de sa cavalière pour se caresser la joue, en cherchant son image dans une glace:

–N'est-ce pas?

Le silence qui suivit fut rempli d'une musique allègre. La jeune fille sentit le bras de son cavalier se faire plus pressant:

–Comme vous dansez bien! dit-il.

–C'est parce que je danse avec vous.

Il se pencha contre les doux cheveux;

–Vous êtes follement sympathique, Monique. Je crois que je vais devenir amoureux de vous.

Les dernières notes de la valse moururent... Monique se trouva bientôt assise dans un fauteuil auprès de la mère de Jean-Pierre.

Les présentations faites, Madame Lafont s'intéressa fort aimablement à la filleule de son amie:

–En somme, ma chère enfant, Louise remplace un peu la maman que vous avez perdue.

Lorsque le souvenir de sa mère était évoqué devant elle, Monique en était attendrie au point d'en oublier tout le reste. Elle en parla longuement. Madame Lafont lui ayant demandé de quelle région était originaire sa mère, la jeune fille songea que c'était le moment de sortir le blason.

–Maman appartenait à une très vieille famille de la noblesse corse. Son grand-père était un... Enfin... un marquis de Calviani, jeta-t-elle rapidement. Craignant aussitôt d'être allée trop loin, elle aurait voulu rattraper le marquis... Déjà Madame Lafont avait tressailli de surprise heureuse:

–Vous m'en voyez ravie, Mademoiselle. Marquis de Calviani! Quel beau nom!

Elle regarda la jeune fille comme si elle venait de la découvrir seulement, et s'exclama:

–Vous pourriez donc vous appeler Mademoiselle Monique Leclair de Calviani?

Très modestement, elle répondit:

–Oui.

Devant cette révélation, Madame Lafont éprouva le besoin d'un moment de méditation et, s'adressant à son fils:

–Mon chéri, dit-elle, je voudrais me retirer, veux-tu m'accompagner jusqu'à ma chambre, s'il te plaît? Tu reviendras pour faire danser de nouveau Mademoiselle de Calviani.

Monique fut littéralement éblouie par les énormes brillants et les perles chatoyantes qui ornaient la poitrine et le cou de Madame Lafont, debout devant elle et lui souhaitant le bonsoir. Rêveuse elle la regarda s'éloigner dans une robe si souple, si savamment taillée que la mère de cet homme paraissait sa soeur. Elle se sentit comblée, heureuse d'avoir su plaire à tous les deux.

Il revint en même temps que le guide qui avait été retenu jusque-là au bureau pour des formalités.

Lorsque Philippe vit Jean-Pierre s'approcher de Monique dans l'intention évidente de l'inviter à danser, il s'avança avec autorité et, pressant, fit le rappel:

–Demain, départ à huit heures, mesdames et messieurs, je vous engage à aller dormir.

–Il n'est pas tard, protesta Jean-Pierre. Nous avons le temps de faire une autre valse, dit-il en tendant le bras à Monique.

Philippe enveloppa la jeune fille d'un regard si impérieux qu'elle se sentit rougir et baissa les yeux, troublée, prête à toutes les capitulations.

–Non, j'aime mieux monter, fit-elle d'une voix blanche.

... Dans la chambre, tout avait été soigneusement brossé, rangé. La veste de voyage accrochée au cintre, le foulard suspendu à un ruban à l'intérieur de l'armoire. Heureusement. Cela reposa son esprit, car elle se sentait irritée contre elle-même.

Pourquoi faut-il qu'elle ait répondu ainsi? Au lieu d'aller se jeter dans les bras de Jean-Pierre. Pourquoi n'a-t-elle pas su résister à l'ordre de cet insoutenable regard?

Elle fit sa toilette dans la salle de bain d'un vert pâle de tendre espoir, toute en céramique lumineuse.

Elle éteignit le plafonnier, alluma la petite lampe de chevet qu'elle éteignit également dès qu'elle se fut glissée dans le lit. Au plafond, les ombres de ceux qui passaient dans la rue se formaient, se déformaient, disparaissaient...

Ainsi, dans son esprit, se formait, se déformait, se défaisait, un rêve qu'elle avait emporté de France.

CHAPITRE VIII

Rien ne devait retenir les touristes à Bilbao. Le départ ayant été fixé à huit heures, le téléphone de la chambre sonna le réveil dès sept heures.

à suivre

Avis de Décès

ST-NORBERT

M. LOUIS LAPORTE

A l'hôpital de Pine Falls, le mercredi 14 octobre, est décédé, à l'âge de 85 ans et onze mois, Louis Laporte, de St-Norbert. Grand amateur de pêche et de chasse, M. Laporte s'était rendu chez son fils Christian. Tous deux se proposaient de belles vacances ensemble, mais le Seigneur en avait décidé autrement. Il s'éteignit doucement à l'aube de ce jour tant attendu.

Né à Lucy-sur-Ballon, France, M. Laporte vint au Canada avec sa jeune épouse et leurs deux enfants en 1911. Il s'établit à Somerset où il exerça le métier de boulanger jusqu'en septembre 1938 alors qu'il se retira, pour cause de santé, à St-Georges. Sa première épouse, Germaine Berthelot, le précéda dans la tombe le 17 juillet 1962. Il épousa en secondes noces Fabiola Leclair et vécut à St-Norbert jusqu'à sa mort.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, Fabiola; son fils, Christian, de Pine Falls; quatre filles, Mmes Suzanne Augert, de N.-D.-de-Lourdes, Yvonne Rouire, de Haywood, Germaine Roy, de St-Norbert, et Marie Chanel, de Somerset; ainsi qu'un grand nombre de petits-enfants et arrière-petits-enfants.

Un premier service fut chanté en l'église de Saint-Norbert le vendredi soir 16 octobre. M. l'abbé Léo Couture, entouré de quatre prêtres, amis du défunt, présida à cette concélébration. Mgr J. Bellavance, les abbés Albert Brunet et Adélard Couture assistaient au choeur.

Le R. P. Roland Dubour, P.B., chanta le second service, en l'église de la Nativité, à Somerset, le samedi matin 17 octobre, à 11 h a. m. La dépouille mortelle fut inhumée dans le cimetière local, près de son épouse, Germaine.

REMERCIEMENTS

Mme Fabiola Laporte et les enfants de M. Louis Laporte remercient de tout coeur ceux et celles qui, de quelque façon que ce soit, leur ont témoigné de la sympathie lors du décès de M. Laporte. Un merci très spécial aux membres du clergé présents aux cérémonies liturgiques, aux chorales de St-Norbert et de Somerset, aux dames de la Ligue des Femmes Catholiques de St-Norbert, ainsi qu'aux dames de Somerset qui organisèrent le repas chaud servi à la salle paroissiale après la sépulture. Ils réitèrent leurs remerciements les plus sincères au Salon Funéraire Schariff's de Holland.

Somerset

M. JOSEPH DAIGLE

M. Joseph Daigle, du Manoir Somerset, est décédé à l'hôpital de Swan Lake le 20 octobre 1970, à l'âge de 78 ans et 11 mois. Il laisse dans le deuil son épouse Antoinette, deux soeurs, Mme Thomas Boulet (Julie), de Dunrea, et Rosa, de Minot, Dakota-Nord, E.-U.; six frères, Cyril, de Cap de la Madeleine, Qué., Alexandre, de Toronto, Ont., Alphonse et Philippe du Manoir Somerset, Louis, de Dunrea, et Albert, de Winnipeg.

M. Daigle est né à Dunrea, le 6 novembre 1891. Il épousa Antoinette Morin le 27 juillet 1925 et s'établirent à Mariapolis où M. Daigle était au service du C.N.R. jusqu'à sa retraite en 1940. Ils prirent résidence au Manoir Somerset en juin 1968. M. Daigle était bien connu comme "mon oncle Jos." par ses nombreux neveux et nièces pour sa générosité et sa bonne humeur.

De nombreux parents et amis assistèrent aux prières récitées en l'église de la Nativité de Somerset le mercredi à 8 h p.m. La messe de Requiem fut célébrée le jeudi 22 octobre par le Père Roland Dubourt. Parmi les servants de messes étaient des neveux, Thomas et Richard Raine, Donald et Paul Girouard, Gérald Labossière portait la croix. Les porteurs étaient MM. Adrien et Paul Boulet, Wilfred Raine, Arthur Morin, Clovis Malo et Georges Langelier.

L'inhumation eut lieu au cimetière de Somerset. Le salon Scharff de Holland était en charge des arrangements funèbres.

REMERCIEMENTS

Mme Joseph Daigle et les membres de la famille Daigle désirent remercier bien cordialement le Père Roland Dubourt, les parents, amis et voisins qui leur ont offert de la sympathie, soit par les nombreux services rendus, envois de messages, offrandes de messes ou de toute autre façon à l'occasion du décès de leur mari et frère. Un merci spécial aux docteurs Mabon et Letain et aux Filles d'Isabelle.

Saint-Boniface

EUGENIE PREFONTAINE



Mme Eugénie Préfontaine est décédée à l'hôpital Taché, le jeudi matin 1er octobre, à l'âge de 79 ans. Née le 31 décembre 1890, elle était fille de M. et Mme Alphonse Toupin, de Sainte-Agathe, Man.

Le 9 août 1910, elle épousait M. Joseph Préfontaine, fils aîné de M. et Mme Ovide Préfontaine de Saint-Pierre-Jolys. Les exigences de l'emploi de son mari, l'obligea à demeurer avec sa jeune famille successivement à St-Boniface, Cypress River, St-Pierre et Miami, en Floride, E.U., et finalement à Edmonton et à North Ville, Alberta.

Atteinte d'un cancer en 1953, elle dut dubir une très pénible intervention chirurgicale qui l'obligea, l'année suivante, à prendre résidence à l'hôpital Taché où elle demeura jusqu'à ce jour.

Durant ces si longues années de maladie et de souffrance, Mme Préfontaine fut pour tous ceux qui la connurent un témoignage émouvant de courage et de résignation joyeuse. Sans cesse le sourire aux lèvres, jamais se plaignant de son mal, elle faisait rayonner autour d'elle l'Amour et la Joie de vivre.

Les prières et les funérailles eurent lieu le samedi après-midi 3 octobre en l'église du Précieux-Sang à St-Boniface. Le R. P. Joseph Alarie, o.m.i., célébra la messe de Requiem.

Les porteurs étaient MM. Léo Toupin, Joseph-Arthur Gratton, Edouard et Jules Préfontaine, Vincent Arnal et Denis Turenne.

La dépouille mortelle de Mme Eugénie Préfontaine repose au cimetière de St-Boniface, rue Archibald, près de son époux Joseph, décédé le 15 octobre 1964. Un fils, Raymond, est décédé à l'âge de 19 ans, à Coral Gables, en Floride, le 24 décembre 1937.

La défunte laisse dans le deuil trois filles: Mme Cécile Mulaire, de St-Boniface, Mme Laurette Bookman, de Long Island, New York, et Mme Flora Geib, de Winnipeg; sept petits-enfants et 14 arrière-petits-enfants, de St-Boniface, New York et Vancouver; deux frères, Ovila Toupin, de Montréal et Antoine de Winnipeg.

REMERCIEMENTS

Mmes Flora Geib, Laurette Bookman et Cécile Mulaire et leurs familles désirent remercier sincèrement tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie lors du récent décès de Mme Eugénie Préfontaine. Elles sont particulièrement reconnaissantes envers ces personnes qui ont visité leur mère et qui lui ont fait quelque bonté au cours de sa maladie. Enfin, elles remercient de façon très spéciale toutes celles qui prirent un si grand soin de Mme Préfontaine alors qu'elle était patiente à l'hôpital Taché. Leur dévouement généreux et empressé n'a cessé de les émerveiller.

LE SOIR DE HALLOWE'EN

Encourageons les enfants à aider l'UNICEF tout en prévenant les accidents



Les enfants attendent avec impatience, le soir de l'Hallowe'en pour faire des visites et mystifier les amis ou les voisins. Les petits ne s'en tiennent pas toujours, hélas, aux gens qu'ils connaissent. Ils vont de porte en porte, sans savoir qui ouvrira et ce qui les attend. Tous les ans, l'on déplore des accidents et des "incidents" malheureux, voire même désastreux.

Voici quelques conseils très importants pour que votre enfant soit en sécurité:

*un groupe de quatre ou cinq enfants au plus, doit être surveillé par un adolescent sérieux et responsable;

*recommandez-leur de bien suivre le chef. De ne pas courir, de ne pas traverser la rue sans regarder attentivement. Car, il y a aussi des grands "enfants" qui sont trop joyeux à la roue de leur automobile. La fete a commencé, à cinq heures par un, suivi de plusieurs cocktails...

*chaque enfant doit tenir une lampe de poche allumée, ou porter des détails lumineux ou fluorescents sur son costume, afin que les automobilistes le voient;

*recommandez-leur de ne jamais entrer seuls dans une maison, à moins qu'ils connaissent parfaitement les gens;

*un autre danger à souligner: les animaux domestiques. Si vous en avez et si vous voulez répondre à ces joyeux visiteurs, enfermez votre chien ou votre chat. Effrayés et énervés par les cris et les costumes folichons des enfants, les animaux peuvent sauter, attaquer les petits, et les blesser gravement. Prévenez aussi vos enfants, de ne pas agacer les animaux sur la rue, le même accident peut arriver;

*en groupe, les jeunes deviennent parfois plus audacieux. Sans penser aux conséquences, ils se transforment en "petits barbares". Profitez-en pour leur apprendre à respecter le bien d'autrui. Donnez-leur une leçon de savoir-vivre. Apprenez-leur, qu'en aucune occasion ils ont le droit de se conduire en sauvages;

*de nos jours, les enfants recueillent des sous pour l'UNICEF, afin de venir en aide à l'enfance malheureuse, à travers le monde. Si vous avez des petits moins favorisés dans votre quartier, demandez à vos enfants d'aller déposer, à leur porte, le panier ou le sac rempli de friandises ou fruits qu'ils ont reçu durant leur quête.



TARTE MOUSSELINE A LA CITROUILLE

1	c. à soupe de gélatine nature
1/4	tasse d'eau froide
3/4	tasse de cassonade dorée
1/2	c. à thé de sel
2	c. à thé de cannelle
1/2 à 3/4	c. à thé de gingembre
1/2	c. à thé de mélange quatre-épice
1-1/3	tasse de citrouille cuite ou en conserve
3	jaunes d'oeufs
1/2	tasse de lait
3	blancs d'oeufs
1/4	c. à thé de crème de tartre
6	c. à soupe de sucre
1	croûte de tarte de 9 pouces

Faire gonfler la gélatine dans l'eau froide. Mélanger dans une casserole la cassonade, les épices, la citrouille, les jaunes d'oeufs et le lait. Porter à ébullition à feu doux et laisser cuire une minute, sans cesser de remuer. Ajouter la gélatine et tourner jusqu'à ce qu'elle soit parfaitement incorporée. Laisser tiédir et prendre à demi. Battre en mélange homogène. Fouetter les blancs d'oeufs et la crème de tartre en neige, ajouter le sucre peu à peu tout en continuant de battre. Fouetter jusqu'à ce que le sucre soit complètement dissous. Incorporer délicatement le mélange à la citrouille à la meringue, avec une spatule. Déposer à la cuiller dans la croûte de tarte. Réfrigérer environ 2 heures ou jusqu'à ce que la garniture soit bien prise. Servir garnie de crème fouettée saupoudrée de cannelle ou de gingembre confit émietté.

Panier à Salade

D'ici à 10 ans la carie dentaire se traitera avec des pilules, a déclaré un docteur au congrès des dentistes britanniques à Manchester. L'immunisation pourra se faire soit par injections soit par l'absorption de pilules. Les savants américains espèrent ainsi soigner plus de 30 p.c. des caries.

* * * *

Qui sait mieux mentir qu'une femme?
Un statisticien, parce qu'il ne se contente pas des mots, il utilise aussi les chiffres.

* * * *

Quand vous voyagez surtout prenez soin de fixer une épingle de sûreté à la doublure de votre sac à main.

Quand vous irez au lavabo, dans un restaurant ou un garage, prenez soin d'ouvrir votre sac et glisser dans l'épingle votre anneau et votre bague.

Petite discipline qui vous empêchera de courir le risque d'oublier vos bijoux sur le bord de l'évier.

* * * *

- Faites-moi la raie exactement au milieu, dit le client.
- Je serai dans l'obligation de vous enlever un cheveu, répond le coiffeur en le regardant de près. Vous n'en avez que cinq...

* * * *

En retirant un gâteau du four, ayez soin de le mettre quelques instants sur un linge trempé à l'eau froide. Il laissera plus facilement le moule.



Q.–Comprenez-vous comment il se fait que certaines personnes, habituées dès leur enfance à vivre dans l'ordre et la propreté, négligent tellement leurs propres maisons et même leur tenue après quelques années d'absence du foyer familial? Je connais de tels gens qui ont pourtant été élevés par des mères excessivement particulières. Merci. INTRIQUEE.

R.–Cette attitude peut provenir de ce que ces personnes ont été soumises à une discipline trop sévère étant enfants et qu'elles réagissent d'une façon rebelle subconsciente et négligent leur tenue et leur demeure. D'autres ne sont pas propres et ordonnées par tempérament et sont contentes de leur sort. Elles ne s'en font pas: c'est tout. Il faut chercher à rester dans le juste milieu et à ne pas devenir l'esclave de l'un ou de l'autre extrême. Une maison ne doit pas être un étalage de magasin de meubles, mais elle ne doit pas non plus être un fouillis.

Q.–Notre fils vient de se fiancer à une jeune fille dont nous ne connaissons pas les parents. Ils demeurent dans un petit village à 90 milles d'ici. Je voudrais savoir ce que je dois faire en cette occasion pour la rencontre avec les parents. Devons-nous faire les premiers pas, ou serait-ce aux parents de la jeune fille? Quand sera-t-il convenable de les inviter? Le mariage aura lieu en juin. Je lis toujours votre Courrier et le trouve des plus intéressants. Merci pour vos bons conseils. PREMIERES NOCES.

R.–Généralement, les parents de la jeune fille invitent ceux du jeune homme afin de faire connaissance. Ensuite, ces derniers reçoivent leurs hôtes. On ne fait pas tellement de formalités maintenant, cherchant surtout à aider aux jeunes à préparer leur mariage et discutant ensemble des détails et des arrangements pour les fêtes. Vos remarques fort obligeantes m'ont vivement touchée et je vous en remercie de tout coeur.

Q.–Quand on reçoit des cadeaux lors d'une fête, telle qu'une soirée sociale, et qu'on offre ses remerciements de vive voix, est-on tenu d'envoyer un mot de remerciement? Merci. JEUNE FIANCEE.

R.–On ne dit jamais trop merci pour les gestes délicats et affectueux dont on a été l'objet. Il faut toujours envoyer un mot à ceux qui ont contribué pour vous offrir des choses dont vous profiterez longtemps. En passant, de grâce, ne soyez pas de ces personnes qui ne remercient même pas pour les cadeaux de noces et les gens qui les ont offerts se demandent si elles les ont reçus.

LA CHIMIE AU SERVICE DE LA FEMME

Le populaire "wet look", qui a envahi le domaine de la chaussure et du sac à main, s'obtient au moyen d'uréthanes ICI.

Leur mise à l'essai, l'an dernier, par l'industrie britannique du cuir, fut couronnée de succès. La division ICI des colorants a donc décidé de commercialiser dans le monde entier l'uréthane comme apprêt pour cuirs. On annoncera sa disponibilité universelle lors de la Semaine internationale du Cuir, qui se tiendra à Paris, du 10 au 15 septembre.

On doit à Peter McDermott, du service technique et de recherche appliquée, la mise au point des nouveaux systèmes ICI mettant à contribution polyesters, isocyanates et propolymères pour l'obtention du "wet look" et des accessoires d'entretien facile.

Les principales caractéristiques des finis uréthanes pour cuirs sont: une très grande flexibilité, une excellente résistance au frottement et aux éraflures de même qu'une bonne résistance à l'humidité et aux taches.

Chronique de CBWFT

Aux Beaux Dimanches

"Les reptiles et les amphibiens"

Le 1 novembre à 20 h 30, les "Beaux Dimanches" offriront d'abord aux téléspectateurs de la chaîne française de Radio-Canada un intéressant documentaire en couleur sur "les Reptiles et les amphibiens".

Ceux-ci nous entraîneront dans une fascinante exploration de toute une gamme de rampants dont les ancêtres-les dinosaures-eurent leurs heures de gloire et dominèrent la terre pendant plus de cent millions d'années. Pour étudier les habitudes de vie de ces créatures et leurs luttes pour survivre, l'équipe de production s'est rendue dans les déserts américains, en Australie, au sud-est de l'Asie, les plages tropicales de Costa Rica, dans les îles reculées de l'Indonésie et dans l'archipel des Galapagos.

Les téléspectateurs feront alors la connaissance d'espèces peu connues de reptiles tels les lézards volants, les dragons carnivores, de dix pieds de longueur, les serpents venimeux qui vivent dans l'océan. Ils verront également comment vivent et se reproduisent les grenouilles, les crapauds, les tritons, les serpents, les salamandres, les iguanes, les tortues, etc.

Ce documentaire sera suivi, aux "Beaux Dimanches" soit à 21 h 30, d'un grand spectacle musical intitulé "Unic-f 69". Il s'agit d'un gala organisé chaque année par le Fonds des Nations unies pour l'enfance.

Le programme que nous verrons à la chaîne française de télévision de Radio-Canada débute par la "Sans Souci Polka", puis c'est la chanteuse montréalaise Colette Boky, du Metropolitan Opera de New York, qui se joint à l'orchestre pour interpréter, de Johann Strauss, l'air "Tout est soleil, tout est printemps". L'orchestre reprend ensuite, avec "la Pizzicato Polka".

Le programme se poursuit ensuite avec le "Rondo du Concerto en sol majeur pour flûte et orchestre", K. 313, de Mozart, joué par le réputé flûtiste français Jean-Pierre Rampal. Puis c'est l'Amérique du Sud qui est représentée à ce concert en la personne du chanteur et guitariste argentin Atahualpa Yupanqui, et l'Italie, avec le réputé ténor florentin Mario del Monaco.

"Unicef 69" fait ensuite place à la danse. Les solistes Germinal Casado et Duska Sifnios, des Ballets du XXe siècle de Maurice Béjart, interprètent alors le Pas de deux de l' "Oiseau de feu" de Stravinsky.

A ce grand spectacle, les téléspectateurs auront encore le plaisir d'entendre Karl Munchinger et l'orchestre de chambre de Stuttgart.

Enfin, le gala 69 de l'Unicef se termine par la présentation du ballet de l'Opéra de Bakou.

GALA DE L'UNICEF

EMISSIONS RELIGIEUSES

L'EGLISE AU MANITOBA

L'émission 5-D du 1er novembre saura intéresser tout particulièrement les Manitobains. L'émission de dimanche prochain fera suite à celle de dimanche dernier. Il s'agit d'un montage de diverses interviews réalisées chez-nous et dans lesquelles l'on traite de l'Eglise au Manitoba. A l'antenne de CBWFT, canal 3, dimanche, de 17 h à 18 h.

LES ENFANTS DE L'ISLAM

Série d'émissions consacrée à l'Islam, à l'antenne de CKSB, à 21 h, le lundi 2 novembre. Thème: Les grands problèmes de l'Islam traditionnel.



FOUR CLOWNS

Américain, 1969, 97 min. Film de montage réalisé par Robert Youngson.

Les quatre clowns annoncés par le titre sont ces vedettes du cinéma muet qui ont pour noms Stan Laurel, Oliver Hardy, Charley Chase et Buster Keaton. Le film comprend des extraits susceptibles de mettre en valeur le talent comique de ces acteurs. On y trouve notamment une séquence où Hardy joue les méchants dans un western réalisé avant qu'il se joigne à Laurel et quelques scènes où il sert de faire-valoir à un imitateur de Charles Chaplin. Charley Chase, le moins connu du quatuor, est mis à l'honneur grâce à des passages de quatre de ses films et l'ensemble se termine par une version abrégée d'un long métrage de Buster Keaton, Seven Chances.

Robert Youngson poursuit son travail de récupération des grands moments du comique muet. Pour ce qui est de Laurel et Hardy, il a déjà pris le dessus du panier dans des compilations précédentes, aussi ce qu'il présente ici n'est pas du surchoix. Cela est amplement compensé par contre par des spécimens fort amusants des films de Charley Chase et par la poursuite époustouflante menée par Buster Keaton dans une portion généreuse d'une de ses meilleures comédies.

Un sain divertissement pour tous.

HELLO-GOODBYE

Comédie sentimentale réalisée par Jean Negulesco.

Empreint d'un faux romantisme, ce film artificiel déroule une intrigue conventionnelle dans de riches décors peuplés de personnages artificiels. Le réalisateur a voulu jouer la carte commerciale, mais tout ce qu'il a obtenu c'est un mélange peu convaincant de factice et de luxueux. Geneviève Gilles est belle mais manque d'expérience; Curd Jurges semble s'ennuyer, et Michael Crawford déploie en vain son talent de comédien.

Ce film factice se situe dans un milieu amoral où l'inconduite apparaît comme chose normale.

son et lumière son et lumière

SON ET LUMIÈRE

son et lumière son et lumière

AU "100 NONS"

Dimanche soir, le "100 NONS" ouvrait la saison avec un défilé de nouveaux talents. Ces jeunes enthousiastes donnaient le meilleur d'eux-mêmes, honnêtement et simplement. Pour la plupart, c'était la première fois qu'ils mettaient les pieds sur la scène à St-Boniface.

Malheureusement, le spectacle de dimanche, se donnait dans la salle du théâtre du Centre Culturel. Et quoiqu'on eût essayé de donner l'atmosphère ou l'impression d'une soirée intime par un décor fort intéressant, qui rappelait la salle des "100 NONS", on n'y parvint pas tout à fait.

Malgré les quelques petits défauts techniques et l'ambiance un peu artificielle, j'ai été agréablement surprise. Plusieurs de ceux qui se produisaient avaient un talent réel qui vaudrait la peine d'être développé. Ce qui leur manquait le plus, c'était un entraînement de qualité. Ils ont le potentiel mais il leur faudrait des leçons de voix; il faudrait qu'ils apprennent à se détendre le corps, à respirer convenablement et à prononcer distinctement. Il serait aussi à leur avantage d'être plus particuliers dans le choix de leur chanson et s'assurer que la chanson est à leur portée. A l'exception de l'un ou l'autre, j'avais l'impression qu'ils ne comprenaient pas ce qu'ils chantaient et qu'ils le faisaient mécaniquement. C'est seulement à partir du moment qu'une chanson est comprise qu'on peut se sentir à l'aise en la chantant. Souvent, les gestes semblaient faux parce qu'ils ne donnaient pas l'impression d'être motivés et naturels.

L'orchestre était bien, quoique les arrangements manquaient parfois d'imagination et de nuance. Il semblait aussi y avoir de la rivalité entre l'orchestre et le chanteur. Un orchestre doit accompagner et non pas éclipser le chanteur. Mais je suis certaine qu'avec un peu plus de travail, l'orchestre se sera beaucoup amélioré.

En somme, la saison '70-'71 du "100 NONS" va être intéressante à suivre.

A la soirée d'ouverture, dimanche, on remarquait la présence de M. S. Green, ministre des mines et des ressources naturelles, qui représentait le premier ministre Schreyer. M. Green adressa quelques mots à l'auditoire. Il y eut aussi la présentation d'un bouquet de roses à la nouvelle directrice du "100 NONS", Mlle Suzanne Jeanson.

UN FILM SUR LE CENTENAIRE

Un film rappelant les événements les plus importants du Centenaire du Manitoba sera présenté pour la première fois le vendredi 6 novembre en la salle du Centenaire. Les billets sont en vente chez Eaton et à la Bay, au prix de $2.75 ou $2.00 pour les adultes et de $1.50 pour les étudiants.

Ce film, intitulé "The Spirit of '70", a été fait entièrement par des Manitobains pour les Manitobains. C'est un film en couleur d'une durée de 90 minutes, qui mettra en primeur la visite royale en plus des activités les plus importantes de l'année dont "Le Festival du Voyageur" à St-Boniface, "Light up and Sing", la visite du Premier Ministre Trudeau, "Get Together '70" etc. Le "Mennonite Children's Choir" sera présent le soir de la première.

Le film a été réalisé par Dave Dueck de Winnipeg, le scénario est de Sheila Bleeks et Keith Smith.

Le film fera tout probablement une tournée de la province. On le présentera à Brandon, le samedi 14 novembre. Voilà donc une chance pour les Manitobains de se voir à l'écran.

Irène Mahé

Gare aux adversaires

Cassius Clay tente de revenir à la boxe

par JACQUES LEMOINE

Mohamed Ali, autrefois mieux connu sous le nom de Cassius Clay, tente un retour à la boxe après s'être vu refuser un permis pendant de trop longues années. On a voulu faire de lui un exemple et tout ce qu'on est parvenu à faire c'est d'avoir réveillé l'intérêt autour de la classe des poids lourds. Je ne sais pas ce que Clay fera contre Jerry Quarry mais je serais l'homme le plus surpris du monde si Quarry terminait la bataille sur ses pieds. Clay pourra tenter deux choses: ou détruire son adversaire rapidement et de façon foudroyante, ou encore le laisser aller pendant plusieurs rondes pour éprouver sa résistance physique. Quoi qu'il arrive, je serai très surpris si Clay ne dispose pas facilement de Quarry et s'il ne se prépare pas ainsi un mirobolant retour au championnat du monde et à une bourse de près d'un million de dollars. On a beau mépriser l'argent, un million ça intéresse bien des gens. Clay a prouvé qu'il était un homme de principes et il n'a pas renié son passé. Son entourage sait qu'il peut aider la cause qu'il a épousée et qu'il a besoin d'argent pour ce faire. Clay représente donc un bon placement financier et idéologique.

Il est amusant de constater que la Commission athlétique de l'Etat de New York qui a été une des premières à le déchoir de son titre se hâte presque de lui accorder un permis. Ou bien le vent politique a beaucoup changé aux Etats-Unis, ou bien les gens de la Commission savent reconnaître une bonne affaire quand ils en voient une. Mais rien n'indique que Clay acceptera de défendre son titre à New York! C'est lui maintenant qui commence à dicter ses conditions et on ne serait pas surpris de voir qu'il se montre assez dur avec des gens qui ont voulu se montrer durs avec lui. Mais n'anticipons rien et contentons-nous de nous réjouir de voir qu'on traite Clay comme un citoyen ordinaire, c'est-à-dire que même si on condamne son attitude, on ne l'empêche pas d'exercer son métier jusqu'à ce que tous les recours aient été épuisés devant la loi. C'est le jeu dangereux de la démocratie, mais c'est justement ce qui fait son charme pour des hommes libres et qui veulent le rester.

PAUVRE DANNY

Danny McLain vient d'être échangé aux Sénateurs de Washington et Ted Williams, le futur gérant de McLain, est déjà malheureux de cet échange. Il y perd Aurelio Rodriguez, un excellent joueur de champ intérieur pour acquérir un lanceur dont la fiche cette année a été minable et qui, en plus de cette mauvaise saison, n'est pas parvenu à régler ses problèmes personnels. McLain est un grand enfant qui n'a pas, semble-t-il, atteint la maturité de l'âge adulte. Il joue encore aux gangsters sans se rendre compte que, dans la réalité, certains des personnages qu'il admire en secret ne sont que de vulgaires petits criminels. Il est toujours étonnant de constater l'espèce d'attrait que certaines personnes éprouvent pour les personnages louches. Jimmie Norris était de ceux-là. Il connaissait bien Frankie Carbo et trouvait sans doute fort amusant de côtoyer une vermine de ce genre. Il trouva cela amusant jusqu'au jour où la justice commença à se poser des questions au sujet de M. Gray, comme il se faisait appeler! Ce pauvre Norris ne s'est jamais remis de ce choc et on pense que cet épisode qui avait commencé "en farce" pour lui s'est terminé par la mort prématurée de Norris. Frankie Carbo lui est toujours en vie!

Après la série mondiale, les épisodes Flood et Mc Lain, il y a toujours les Expos qui continuent leur travail. On parle d'échange possible et on chuchote même que les Expos auront de grosses nouvelles à annoncer à leurs partisans d'ici quelques jours. Les Expos sont solides au champ intérieur et on ne voit pas très bien pourquoi on continue à parler d'échange dans ce domaine. Ce serait bien plus au niveau des lanceurs que les Expos auraient besoin de travailler et c'est fort probable qu'on a lancé un écran de fumée afin de distraire les trop curieux journalistes qui pourraient bien éventer toute la chose avant qu'elle ne soit officielle. Une chose est certaine, les Expos ne changeront pas d'instructeur la saison prochaine et ils devront travailler très fort s'ils veulent égaler leur record de cette année. Les clubs de la Nationale vont les prendre plus au sérieux la saison prochaine et les Expos devront redoubler d'efforts. Ils ont plusieurs bons joueurs dans les ligues mineures et c'est peut-être de là que leur viendra leurs atouts. Et puis il y a toujours la question de Winnipeg qui n'est pas encore réglée. Le baseball ne quittera pas la scène sportive pour quelque temps encore.

FIN DE SAISON SPECTACULAIRE

Les Orioles de Baltimore ont, une fois de plus, fait mentir tous les prophètes, devins et voyants extraordinaires du monde des sports. Il est vrai que quelques voyants les favorisaient pour l'emporter, dont votre humble serviteur. Mais là où les Orioles nous ont joué un tour magistral, c'est en triomphant grâce surtout à leurs frappeurs, et non à leurs lanceurs. Cuellar a bien lancé mais pas de façon spectaculaire et McNally et Palmer n'ont pas été trop impressionnants contre les solides frappeurs des Reds. Mais les Robinson étaient vraiment trop forts pour leurs adversaires et ils ont coulé les Reds qui paraissaient n'avoir absolument rien au monticule. La série a cependant été intéressante et une fois de plus les magnifiques jeux défensifs des deux formations nous ont arraché des cris. Un solide coup de bâton, ça fait plaisir, mais je pense qu'il n'y a rien de plus spectaculaire qu'un attrapé miracle au champ intérieur pour conduire ensuite à un double-jeu. La victoire des Orioles a été émaillée de ces beaux jeux et les Reds ont perdu contre une équipe déterminée à tout tenter pour gagner. Reconnaissons cependant le fait que l'équipe de Cincinnati a été décimée par les blessures mais admettons que les Orioles paraissaient bien formidables au marbre et à la défensive.

Mais la série mondiale n'a pas été le seul fait digne de mention dans le monde du baseball. Curt Flood qui est toujours en lutte contre le baseball organisé a déclaré qu'on l'empêchait de jouer, qu'il était la victime des machinations des propriétaires de clubs de baseball. Il a ajouté qu'il songeait même à quitter et le baseball et les Etats-Unis! Pour vouloir quitter les Etats-Unis pour un climat plus serein, ça peut se comprendre un peu. Mais vouloir quitter le baseball pour un homme encore jeune et qui est capable d'y briller pendant plusieurs saisons, cela paraît peu vraisemblable. Flood veut disposer de sa personne à sa guise. Jouer au baseball selon ses propres règles. C'est un peu difficile à accepter mais les plus hauts tribunaux des Etats-Unis auront à se prononcer sur ce sujet quand ils vont étudier l'appel de Flood. La clause d'exclusivité est mauvaise mais il ne faut pas, par contre, que le baseball devienne une foire d'empoigne où les mêmes gagneraient toujours parce qu'ils auraient le plus gros portefeuille! Il ne faut pas passer d'une exagération à une autre.




M. et Mme Amédée Lagacé (à gauche) et M. et Mme Jean-Baptiste Lagacé (à droite), de St-Adolphe, ont fêté respectivement, samedi dernier, leur 60e et 50e anniversaire de mariage. Les premiers s'étaient mariés à St-Pierre. Ils eurent quinze enfants dont quatorze sont encore vivants. Ils comptent aussi 56 petits-enfants et 25 arrière-petits-enfants. M. et Mme Jean-Baptiste Lagacé se sont mariés à La Salle. Ils ont élevé treize enfants adoptifs. - Plus de 200 personnes ont assisté au banquet en l'honneur des jubilaires qui reçurent des messages de félicitations de la part du gouverneur général Michener, du premier ministre Trudeau, de la Rein- Elizabeth II, du premier ministre Schreyer et du ministre de la Santé et du Développement social, René Toupin.

Soirée de l'UNF à St-Pierre

Au Centre Récréatif de Saint-Pierre, le samedi 31 octobre, l'Union Nationale Française présentera une soirée de la Halloween, avec l'Orchestre des "Rainbow Play Boys", de 8 h 30 à 1 h du matin. Il y aura plusieurs prix pour les plus beaux costumes: pour le couple le mieux costumé, pour l'homme le mieux costumé et enfin pour la dame la mieux costumée. De plus, il y aura un prix d'entrée et un tirage de tombola pour un panier garni.

L'entrée est de $1.50 par personne.

Que cette soirée de la "Halloween" soit pour la population de Saint-Pierre et des environs l'occasion d'une joyeuse rencontre!

CONCOURS FRANCO-MANITOBAIN

QUI SONT LES CINQ FRANCO-MANITOBAINS QUI ONT LE PLUS CONTRIBUÉ AU DÉVELOPPEMENT DU FAIT FRANÇAIS AU MANITOBA?

A l'occasion du centenaire du Manitoba, la Société Franco-Manitobaine désire honorer tout particulièrement cinq Franco-Manitobains qui ont le plus contribué à la survivance et à l'essor du fait français au Manitoba. Ces cinq personnes seront honorées au cours du Rallye '70.

Afin d'adresser ces honneurs aux personnes qui les méritent le plus, la Société Franco-Manitobaine désire que toute la population participe au concours en présentant des candidats.

On est donc prié de faire parvenir le plus tôt possible les noms de candidats que l'on désire recommander ainsi qu'une documentation sur chacun attestant du rôle que le candidat a joué au service de la francophonie manitobaine et de la participation active qu'il a accordée au développement et à l'essor de sa région. Un jury s'inspirera de ces renseignements pour décider son choix.

Les candidatures devront être soumises pour le 5 novembre, au Secrétariat de la Société Franco-Manitobaine, Case postale 145, Saint-Boniface, Manitoba.

Club 4-H

Le club 4-H de Notre-Dame-de-Lourdes a tenu sa deuxième assemblée de l'année le mercredi 14 octobre.

Après la lecture des minutes, les membres ont discuté au sujet d'un concert de Noel. Mmes Marthe Sala et Antonio Bosc furent choisies comme directrices.

La secrétaire, Agnès Fouasse, lut une lettre reçue d'Oxfam et les membres décidèrent de donner une somme d'argent à cette organisation.

Les livres concernant différents travaux des Clubs 4-H et reçus de Carman, furent distribués aux membres. La plupart des membres ont déjà commencé leurs travaux. Ceux qui veulent se lancer dans l'artisanat et le projet laitier n'ont pu commencer leurs travaux puisqu'ils n'ont pas encore reçu leurs livres.



Les évêques canadiens rejettent fermement l'avortement direct

Voici le texte intégral d'une déclaration de l'épiscopat canadien sur l'avortement, en date du 9 octobre 1970.

L'EPISCOPAT CANADIEN ET L'AVORTEMENT

"Les débats sur l'avortement ne cessent de retenir l'attention de l'opinion publique. A cause de l'importance de cette question, nous éprouvons le besoin de manifester de nouveau notre attitude à ce sujet.

Le respect de la vie humaine est un principe moral fondamental. L'avortement direct est un mal moral très grave puisqu'il signifie la fin d'une vie humaine en gestation. C'est pourquoi, en notre pays, beaucoup—et non seulement les catholiques s'opposent avec vigueur à l'avortement. Nous voulons les assurer de notre entier appui dans leurs efforts pour sauvegarder la vie. C'est la vraie façon, estimons-nous, de garantir la dignité de l'homme et de promouvoir l'ordre social.

Présentement, l'avortement fait, chez nous, l'objet de déterminations légales. Nous trouvons inacceptable une loi civile qui favorise l'avortement. Nous espérons que l'on épargnera au Canada une loi qui élargirait les motifs en faveur de l'avortement. Car l'avortement est fondamentalement un problème d'ordre moral et jamais uniquement une matière de loi ou de droits civils. Quelle que soit la loi civile, faire un avortement demeure un acte de soi immoral.

Des circonstances expliquent parfois pourquoi certaines personnes recourent à l'avortement, mais n'en éliminent jamais la malice fondamentale. Parmi ces circonstances, il arrive que l'on songe à l'avortement. Celui-ci cependant ne saurait être un remède adéquat à une telle détresse. Il risque d'accentuer le drame personnel.

L'avortement est aussi inacceptable au point de vue social, car il tente de résoudre les problèmes de la vie humaine au mépris de cette même vie. La vraie solution aux problèmes de la vie consiste en des activités, individuelles et sociales, inspirées du principe énoncé par Paul VI: "Que le travail des vivants ne soit jamais utilisé contre la vie, mais au contraire, qu'il serve à l'alimenter et à la rendre vraiment humaine". (Lettre de Paul VI à U Thant, à l'occasion du 25e anniversaire des Nations Unies, le 4 octobre 1970).

Ainsi chacun de nous, quelle que soit sa fonction, a la grave responsabilité de veiller au développement et à la répartition des talents humains non moins que des ressources matérielles. Ces biens doivent être orientés vers la sauvegarde de la vie, le réconfort de toute souffrance, la fin de la violence, y compris la violence de l'avortement.

Les vocations aujourd'hui

L'Association Nationale des Directeurs diocésains de la Pastorale des Vocations a tenu son Congrès annuel à Ottawa, les 14, 15 et 16 octobre 1970. L'abbé Odilon Larochelle, animateur des étudiants du Philosophat de Saint-Boniface, représentait le diocèse de Saint-Boniface.

Représentants des diocèses du Canada français, les quelque 40 délégués ont voulu approfondir les fondements et le rôle de la Pastorale des Vocations tant au niveau national que diocésain.

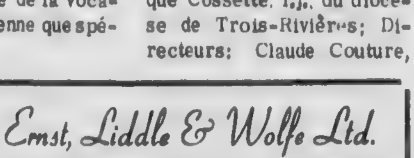
Dans la ligne dynamique de Vatican II, M. l'abbé Jean-Paul Berthiaume, des Trois-Rivières, a démontré que la Pastorale des Vocations est basée sur "le sens de la vocation baptismale du chrétien comme source et fondement des vocations particulières". Plus que jamais, dit-il, la Pastorale des Vocations est une nécessité. Selon la pensée du Concile et comme conséquence du baptême, tous les membres de la communauté chrétienne ont un rôle positif à remplir dans l'éveil et la culture de toutes les vocations, que ce soit pour le sacerdoce, la vie religieuse, le mariage ou le célibat dans le monde. Une insistance toute spéciale fut accordée au rôle de la famille comme premier séminaire de la vocation tant chrétienne que spécifique.

Des rencontres avec Mgr Guido Del Maestri, Pro-Nonce Apostolique au Canada, Mgr Joseph-Aurèle Plourde, archevêque d'Ottawa, président de la Conférence Catholique Canadienne, et avec le personnel des bureaux de la C.C.C., ont permis de concrétiser la volonté de l'Association d'oeuvrer en étroite relation avec les premiers responsables de la Pastorale des Vocations, le Pape et les Evêques.

Huit évêques et archevêques, dont le Cardinal Maurice Roy, participaient à ce Congrès. Notons aussi la présence active de Mgr Marius Paré, de Chicoutimi, président de la Commission Episcopale du Clergé, et de Mgr Philippe Lussier, C.Ss.R., récemment nommé Directeur du nouveau Centre National des Vocations, et de M. l'abbé Edouard Villeneuve du diocèse de Chicoutimi, directeur-adjoint du Centre National des Vocations et président de ce Congrès à titre de président national de l'Exécutif de l'Association.

En terminant le Congrès, ont été élus comme membres de l'Exécutif: Président: André FOISY, ptre, du diocèse de St-Jean; Vice-Président: Maurice COMEAU, ptre, du diocèse de Montréal; Secrétaire: Monique Cossette, f.j., du diocèse de Trois-Rivières; Directeurs: Claude Couture, ptre, du diocèse de Québec, et Eugène Marotte, frère mariste, du diocèse de Chicoutimi.

- Communiqué -



DÉVELOPPEMENT ET PAIX

Voici les nouveaux membres du conseil exécutif de l'Organisation pour le Développement et la Paix pour le diocèse de St-Boniface: président: Gérard Lécuyer; vice-président: Lionel Carrière; trésorière: Gilberte Proteau. Le secrétaire n'a pas encore été nommé.

On souligne que toute correspondance doit être adressée à M. Gérard Lécuyer, 5 Cherry Crescent, Saint-Boniface 6. On peut aussi le contacter au numéro 256-5676.

Il y aura une réunion générale le lundi 9 novembre, à 20 heures, chez M. Lécuyer. Bienvenue à toute personne intéressée à collaborer avec l'équipe dans son travail de conscientisation des Manitobains aux problèmes du Tiers-Monde.

RAPPORT COMPARATIF

LA CAMPAGNE CARÊME PARTAGE '70

a donné les résultats suivants: Recettes, $27,207.63 ($18,285.66 en 1969); dépenses, $389.31 ($736.61 en 1969).

- Communiqué -

ST-NORBERT

NOCES D'OR

M. ET MME RAPHAEL CHAMPAGNE

Le 31 juillet dernier, les enfants et amis de M. et Mme Raphaël Champagne se réunissaient à l'occasion de leur 50e anniversaire de mariage. La messe, célébrée par M. l'abbé Léo Couture, curé, était suivie d'une réception et d'une soirée sociale à la salle Ritchot.

Mariés à St-Norbert le 19 octobre 1920, M. et Mme Raphael Champagne (née Dorilla Trudeau, d'Ile-des-Chênes), ont toujours demeuré à St-Norbert. Ils sont les heureux parents de 13 enfants dont 11 sont encore vivants. Cette année centenaire du Manitoba fut vraiment une année de rencontre familiale pour les sept frères et quatre soeurs qui, pour la première fois depuis 1943, se retrouvaient tous ensemble auprès de leurs parents jubilaires.

Au cours de la soirée sociale, M. Léon Laurendeau, maître de cérémonies, remis aux jubilaires de nombreux messages de félicitations reçus du gouverneur général du Canada, M. Roland Michener; du premier ministre, Pierre E. Trudeau; du lieutenant-gouverneur du Manitoba, M. R.S. Bowles; du premier ministre du Manitoba, M. Edward Schreyer; de M. Walter Weir; du maire de la municipalité, M. R.A. Wankling. On présenta aussi un joli chapelet sur chaîne d'or à Mme Champagne et un médaillon à la trappe pontificale à M. Champagne avec la bénédiction et les voeux de Sa Sainteté Paul VI.



DUNREA

Noces d'argent

Dans l'intimité familiale et en présence de quelques proches parents, M. et Mme Gérard Boulet célébraient leur 25e anniversaire de mariage, le dimanche 11 octobre, à leur maison de ferme où ils demeurent depuis leur union. Une messe fut célébrée à leurs intentions le mardi soir 13 octobre.

Les heureux jubilaires ont sept enfants dont le seul absent à la fête était William, étudiant à l'Université Mc Gill de Montréal.

En plus des soins du ménage Mme Boulet dirige avec grand succès des jardins d'enfants à Ninette et Minto ainsi qu'une chorale de fillettes qui animeront les cérémonies religieuses. Tous souhaitent à M. et Mme Gérard Boulet de nombreuses autres années de bonheur et succès.

PAROISSE DU SACRÉ-COEUR

Dames de Ste-Anne

Le dimanche 18 octobre eurent lieu les élections du Conseil des Dames de Ste-Anne de la paroisse qui donnèrent les résultats suivants: présidente, Mme Octavie Forcier; vice-présidente, Mme Albertine Desautels; trésorière, Mme Jeannette Cayer, toutes trois réélues; secrétaire, Mme Adéline Maître.

Scouts et Louveteaux

Un bon nombre de parents ont répondu à l'appel du comité protecteur des scouts en assistant à la réunion annuelle du 14 octobre. Cette rencontre très intéressante a de nouveau stimulé l'intérêt et la confiance de ceux qui y assistaient.

M. Roméo Delorme, commissaire diocésain du louvetisme, expose le renouveau dans l'ensemble du mouvement louvetisme. Le louveteau passe maintenant par un système de progression qui lui permet une meilleure efficacité en marquant sa participation et ces compétences par des signes que l'on appelle Badges, Coups de dent et Gibier. Le chef est là pour animer et améliorer la capacité et le possible du garçon. Ce mouvement veut amener le garçon à former son caractère, cultiver sa santé, acquérir des compétences et servir les autres.

M. Richard Cormier, commissaire diocésain du scoutisme, parle de la méthode Tremplin qui veut amener et diriger le garçon à faire de lui-même ce qu'il veut faire. Il est encouragé à travailler seul et à choisir ses projets. Pour cela il a besoin d'être animé, guidé par un chef adulte responsable.

Puis, l'abbé Félicien Juneau, explique la pastorale du scoutisme. L'aumônier fait partie de la maîtrise et est membre à part entière d'une équipe. On ne le voit plus seulement comme un prêtre mais bien comme un animateur présent avec les jeunes pour leur aider à découvrir les valeurs humaines dans les réalités quotidiennes. Il souligne également l'importance et les devoirs du comité protecteur des scouts. Ensuite, il affirme que le scoutisme est une aventure de garçons voulue, choisie, préparée par des garçons, groupés en équipes et aidés par des adultes pour vivre leur vie de jeunes, de citoyens et de chrétiens.

Ensuite, l'abbé Philippe Jean, aumônier, fait ressortir les valeurs humaines et chrétiennes qui se développent dans une équipe par des chefs adultes responsables. Si les parents sont convaincus des valeurs chrétiennes de leurs enfants ils doivent être prêts à s'aider et à collaborer ensemble. Il

Le comité de parents élus pour l'année '70-'71 se compose de M. Denis Clément, président; Mme Léa Gendron, vice-présidente, M. Omer Bernardin, trésorier; Mme Berthe Le Gal, secrétaire; M. Jean Lafournaise, chef de secteur; MM. Charles Bérard et Edouard Prairie, conseillers; Mmes Maria Fréchette, Théresa Clément, et Marthe Gauvin forment le comité social. Mmes Yvette Privé et Elise Buissé font partie du comité des malades. M.A. Proteau demeure aviseur et M. l'abbé Philippe Jean, aumônier.

Interview par Irène Mahé

Un jeune artiste bilingue de Vancouver prépare l'environnement' du Rallye

Mike Goldberg, qui travaille présentement à la préparation technique du Rallye de la Société Franco-Manitobaine est un jeune sculpteur de 25 ans, natif de Montréal, qui réside actuellement à Vancouver.



A son dire, il eut une enfance assez heureuse et une adolescence mouvementée. Il fit ses études à Montréal dont trois ans de zoologie vertébrale et deux de Beaux-Arts. Il suivit aussi des cours de mime avec Paul Buissonneau, à Montréal.

A St-Boniface depuis deux semaines, Mike Goldberg prépare un programme de communication avec écran et télévision à circuit fermé. Il compte parcourir le pays d'un bout à l'autre afin de recueillir des interviews qui pourront stimuler les discussions du Rallye sur le thème de la famille.

WINNIPEG? LA MORT!

–"Que pensez-vous de Winnipeg? lui ai-je demandé.
–"Que pensez-vous de Winnipeg?" lui ai-je demandé.
–"Ca m'ennuie à mort. Il n'y a rien à faire le soir. C'est peut-être dû au fait que je demeure au Centre et que je n'ai pas de voiture. Donc je suis pris ici."
–"Et les gens?"
–"Les gens sont des gens. Il y en a qui me plaisent beaucoup, d'autres qui m'ennuient, ou d'autres encore qui me stimulent. Comme partout ailleurs, quoi!"
–"Pourquoi avez-vous fait du mime?"
–"Les cours que j'ai suivis avec Buissonneau étaient conçus pour les gens qui s'orientaient vers le théâtre. La deuxième année on faisait à peu près les mêmes exercices et ça n'allait pas plus loin. Il y avait un groupe de la deuxième année qui voulait pousser plus loin. Alors, on a fondé un groupe de recherche mimique. Un autre et moi-même avons donné les cours de Buissonneau pendant un an. Moi, je suis rentré dans la mime parce que je voulais travailler mon corps, puis je trouvais que ça me sensibilisait d'une façon très différente de l'art plastique."
–"Qu'avez-vous fait cette dernière année?"
–"Je faisais de la sculpture. Puis j'ai cessé cela pour fonder un service qui s'appelle E.A.T., 'Expérience en Art et Technologie'. C'est un service qui met des artistes en rapport avec des technologues, des compagnies, et les techniques modernes. On essayait de sensibiliser les grandes compagnies aux arts en organisant des conférences sur l'art, des spectacles audio-visuels expérimentaux, comme celui que j'ai arrangé à la Place Bonaventure à Montréal, et une expérience de télévision en couleur à Radio-Canada.

A Vancouver, je suis avec un groupe de jeunes artistes qui s'appelle 'Intermédiat'. Intermédiat a été commencé voilà 3 ans par un groupe d'artistes de tous les domaines, avec le but de travailler ensemble. Cela a très bien réussi et ils reçoivent maintenant $15,000 tous les quatre mois, du Conseil des Arts. Ils font des spectacles, des expositions, à travers le Canada et les Etats-Unis. Il y a des danseurs, des cinéastes, des sculpteurs, des musiciens, des graphistes, de tout quoi!"
–"Est-ce qu'il y a déjà eu un point culminant dans votre carrière?"
–"Non, ça marche toujours en montant!"
–"Que pensez-vous des événements à Montréal?"
–"Je ne les ai pas suivis de près parce que je suis très occupé à la SFM. Mais, franchement, ça me fait peur. Je suis anglophone, mais je ne suis pas contre la séparation du Québec. Je n'aime pas leur façon de faire. La révolution que, nous, nous faisons dans l'ouest, est tout autre chose. Nous, nous travaillons surtout sur l'esprit; on a la tendance de se réunir par l'esprit."
–"Comptez-vous retourner à Montréal?"
–"Pas pour y vivre. Je n'ai jamais aimé la ville. C'est un environnement sec et déshumanisé. Les gens ne travaillent pas ensemble, surtout dans les arts. Présentement, je préfère Vancouver. De toute façon je vais au Japon en février pour un mois, et je compte y retourner dans quelques années pour y passer un an."
–"Comment êtes-vous arrivé à la SFM?"
–"Le gouvernement m'avait demandé de préparer une conférence sur les télécommunications et l'art. J'ai décidé alors de prendre ma bourse du Conseil des Arts et de voyager à travers toutes les grandes villes du Canada pour rencontrer les gens des divers niveaux du monde artistique. Quand je passai ici, j'ai voulu voir où en était les Canadiens français culturellement, pour savoir comment ils pourraient se servir des moyens de communication électronique pour faire avancer la culture ici. Alors, j'ai rencontré Gaboury. Il m'a demandé si je serais intéressé à faire un environnement artistique pour le Rallye. Au début, j'ai refusé parce que j'avais l'impression que ça n'aiderait pas à pousser la discussion. Puis, par après, j'ai eu l'idée de l'environnement de communication."
–"Qu'espérez-vous de cet environnement?"
–"On conçoit des programmes en fonction de l'environnement. Puis nous espérons qu'ils vont, de façon très sensible, animer les délégués. On va utiliser la télévision sur demande pour que ça serve les délégués d'une façon très pratique."
–"Qu'est-ce que la créativité pour vous?"
–"Pour moi, la créativité, au fait, ce n'est rien qu'un aperçu de l'information générale que reçoit le cerveau. Le créateur réarrange l'information reçue."
–"Quels sont vos projets après le Rallye?"
–"Après le Rallye, je dois remettre un rapport au ministère des Communications. Puis, je vais à New York conclure une affaire. Ensuite à Montréal, pour me reposer et après je retourne à Vancouver participer à une exposition de sculpture et de là, le Japon."

Mike Goldberg est gentil, sensible, dynamique et rempli d'idées.

Milieu '70, une expérience en communication

Une expérience poussée en communication, un échange entre représentants de disciplines diverses, un dialogue entre générations, c'est ce que veut être MILIEU 70. Cette conférence nationale, qui a été organisée conjointement par l'Institut Vanier de la Famille et le Conseil Canadien de l'enfance et de la jeunesse qui se réunit cette semaine, en l'hôtel Fort Garry.

Les participants, venus de tous les coins du Canada, ont été invités à se pencher sur deux questions fondamentales: "Qu'y a-t-il à changer dans le milieu canadien? Comment susciter les changements les plus urgents?" On traite, entre autres, l'évaluation de la famille, du problème des minorités, de la qualité des services sociaux, de sources du pouvoir dans la société, des injustices du système économique. Les discussions portent plus particulièrement sur le rôle de l'individu dans l'élaboration des changements à apporter à notre société.

"Un des aspects les plus importants de la conférence", expliquait récemment le professeur Sam Rabinovitch, président du comité du programme, "est qu'elle représente un nouveau mode de participation du citoyen".

Grâce à des techniques de communications particulièrement poussées, les délégués sont assurés d'une participation de tous les instants aux manifestations de la Conférence. Par le truchement de la télévision en circuit fermé ils ont accès à un vaste choix de documentation de tous genres, ils peuvent assister rétrospectivement aux conférences régionales préparatoires à celle de Winnipeg, qui ont été filmées sur bandes magnétoscopiques, et consulter des spécialistes des questions abordées à la conférence.

Deux séances plénières seulement ont été inscrites au programme: la première avec la participation d'Ivan Illich du Centre de documentation interculturelle de Cuernavaca au Mexique, et la deuxième avec celle de Robert Stanbury, ministre sans-portefeuille responsable d'Information-Canada et de la direction de la citoyenneté au Secrétariat d'Etat, qui exposera ses vues sur "Le changement et les responsabilités du gouvernement, des associations bénévoles et des citoyens."

LES PETITES ANNONCES

Composez: 247-4823 ou 247-4824



entre 9 h. du matin et midi, ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi

Heure finale: lundi midi.

A VENDRE

St-Boniface. Bungalow 2 chambres à coucher. Beau grand lot. Garage et place de stationnement. $ 9,000.00 à termes. Appeler M. Léo Delaquis. 247-3531 ou 253-1346
16-291-JNO

Magasin d'épicerie bien établi dans région de culture mixte canadienne-française, à 55 milles à l'ouest de Winnipeg. Logis 4 chambres à coucher au-dessus du magasin. Edifice 30' x 46', entrepôt 15' x 30' Tout équipement compris à $22,000. Stock en surplus. Idéal pour couple.
S'adresser à Boîte 374, La Liberté et le Patriote, C.P.96, St-Boniface 6.
25-374-JNO

FERME A VENDRE. Richer Man. Idéal pour production de boeuf, porc ou chevaux. 289. 42 acres en pâturage et fourrage. Maison de 3 chambres à coucher et étable 26' x 40', équipée pour porc. Seulement à 1 1/2 milles du village sur la No 1 (Trans-Canada). Prix d'aubaine : $10,000.00. Appelez David Fillion : 422-5328.
26-390-JNO.

Restaurant avec équipement. 32' x 40'. Maison privée 7 pièces. Chauffage électrique, toutes commodités modernes. Lot 2 1/2 acres. Dans village canadien-français. Prix complet: $40,000. S'adresser à Mme A. Courcelles. St-Malo.
26-383-JNO.

Voiture Ford '70 "Custom 500". Toit rigide, 2 portières 8V automatique. Servo freins et conduite. Dégivreur glace arrière, radio, pneus à flancs blancs. Composer: 247-8349 - 247-5150.
29-410-30C.

Magasin de quincaillerie. Bien situé à St-Boniface. Prix très avantageux et bons termes. Appeler le propriétaire le jour : 233-7047.
30-416-31C.

535, rue Langevin. Maison: 10 pièces - 2 logis. 2 plomberies. Chauffage: huile. Loyer mensuel: $200 net. Prix de vente à discuter. Composer: 233-4244.
29-407-31C.

Camion: 1 tonne. Modèle 1949 Dodge en bon état. Boîte à grain, grue (hoist) neuve, pneus avant neufs, pneus arrière 12 plis de surcharge, indicateurs de direction, prêt pour l'hiver. $575.00.

CAMION Dodge 1967 1/2 tonne L.W.B., pneus neufs, cabine "custom". Pare-choc arrière, peu de milles parcourus. Prix: $1,495.00. Téléphone: 248-2062. J. Le Néal, Notre-Dame-de-Lourdes.
30-417-31C.

A LOUER

Chambre meublée avec cuisinette. Pour homme. Libre 1er novembre. Garage disponible. Composer 233-5268.
29-408-31C.

Chambre et cuisine meublées pour personne seule. Libre: 1er novembre. S'adresser à 158, rue Dumoulin ou par téléphone à 247-6561.
30-419-31C.

Logis 3 pièces meublées ou non. Adultes responsables et propres. 233-1844 entre 7 h et 8 h 30 a.m. et 6 à 10 h p.m. ou 153, rue Masson sur rendez-vous.
21-411-JNO

DIVERS

DÉSIRE TRAVAIL
de réparation ou d'installation de nouvelles dalles. Prix très raisonnables. S'adresser en français à : 233-7227.
2-131-30C.

DESIRE TRAVAIL.
Avez-vous besoin d'installation ou de transformation de système de chauffage?
Prix raisonnables.
Appelez: 233-7227.
29-413-JNO.

FAITES DE L'ARGENT PENDANT VOS LOISIRS
Vendez des autos de courses—des jouets—maintenant—soyez en avance sur les ventes de Noël. Pour plus de renseignements, écrivez à Phil-Reve Entreprises, Boîte 338, N.D.G., Montréal, 260. 25-393-34C.

Manteau de mouton avec col de vison. Très bon état. Taille : 20 1/2. Appelez : 247-5295 après 5h.
30-421-30C.

ON DEMANDE

Maître ou maîtresse aussitôt que possible pour enseigner le français de l'A.C.F.C. aux années 1 à 12, en groupant les classes. Cet emploi est à plein temps à l'école Centrale de Prod'homme, à 36 milles de l'université de Saskatchewan à Saskatoon.
Ecrivez ou téléphonez à Mme Thérèse Jeanneau, Prud'homme Sask. Téléphone: 9-R14.
30-420-30C.

Mc KEAG HARRIS
Realty Co. Achetons - vendons - ou nous vendrons votre maison. Service rapide et efficace. Communiquez avec notre représentant français : Georges GUERTIN.
Téléphones: 774-2505 - le soir: 774-6461

ALEXANDER AGENCIES
556, Ch. Pembina
Winnipeg 9

A VENDRE

ST-BONIFACE. Rue La Vérendrye. Maison familiale, 3 chambres à coucher. Soubassement complet. Garage. Peut-être achetée avec $1,500 comptant. Plain prix: $14,500

ST-NORBERT. Maison 8 pièces, salon et salle à manger en "L". Planchers bois dur. Grande cuisine, armoires: érable. Située sur grand lot. Pelouse et arbres. Titre clair. Hypothèque portée par propriétaire ou considérerait échange.

NORWOOD, rue Hill. Duplex en stuc. Excellente condition. 2 logis 6 pièces. 3 chambres à coucher. Garage double. Beau site.

Avons besoin de maisons à vendre ou vendrions la votre vous.
Service prompt.
Appeler :
PIERRE PINEAU
269-1591 ou
ALEXANDER AGENCIES
284-5390.
26-377-JNO.

KLEM'S CATERING
Mariages, banquets, fins de semaine. Servons repas chauds avec holopchis, même sur semaine. Composer: 256-0101
1-104-T.F.

SI VOUS DESIREZ
la meilleur musique moderne ou du bon vieux temps pour mariages ou réceptions etc" Appelez Jos LEGAL et son orchestre à 667-0418.
17-295-JNO.

DANIS REALTY
115, rue Haig
ST-VITAL

A VENDRE

ST-BONIFACE

Bungalow 3 chambres à coucher près école Provencher. Plein prix: $10,900. Comtpant requis: $800. Balance à termes.

POSSESSION immédiate. ST-VITAL. Bungalow 3 chambres à coucher. Taxe seulement: $156.00. Comptant requis: $600. Balance : $100 par mois.

ST-VITAL

Bungalow moderne, 2 chambres à coucher. Près de Dakota Village. Prix d'aubaine: $17,900.

POUR CHANGER, VENDRE OU ACHETER UNE MAISON CONTACTEZ-NOUS.
DANIS REALTY
233-4660.
22-349-JNO.

FIDELITY TRUST
A VENDRE

ST-BONIFACE $14,000.

Maison 1 1/2 étage, 3 chambres à coucher. Soubassement complet avec chambre supplémentaire. Revêtement extérieur et fenêtres aluminium. Tout près école, arrêt d'autobus. Appeler Louis Combot 247-5918 ou

ST-BONIFACE.

$15,300. Réduction $500. Propriétaires quittent la province. Doivent vendre cette magnifique maison - 4 chambres à coucher - 1 1/2 étage. Tout près école. Soubassement complet. Grande cuisine, salon et salle à manger au rez-de-chaussée. Pour visiter: appeler Louis Combot 247-5918.

Avons besoin urgent de maisons de 2 ou 3 chambres à coucher pour clients ayant argent comptant.

FIDELITY TRUST
283, av. Portage
Winnipeg.
942-0601.
29-391-30C.

OLIVER, BROWN & SCHRAG
Service "Multiple listing"
Si vous désirez acheter ou vendre une maison à St-Boniface, St-Vital ou dans les environs,
Appelez :
Rita: 667-0250
ou Denis Chouinard: 253-1534
pour service professionnel.

M U S I C A N A
Le Centre du Disque Français
202, boul. Provencher
St-Boniface 6, Man.
Tél.: 233-7224
Tous les disques à 20% de rabais
3 000 disques français en magasin

ARMAND AYOTTE REALTY ET ASSURANCE GENERALE LTEE
191, boulevard Dollard
ST-BONIFACE

A VENDRE

ST-BONIFACE.

Près hôpital. Duplex moderne avec entrées privées. Chambre supplémentaire au sous-sol. Prix demandé: $18,500. Montant substantiel comptant. Balance : 1ère hypothèque.

PARC WINDSOR.

A louer ou à vendre. Bungalow moderne. 3 chambres à coucher. Salle de récréation commencée. Grand garage neuf avec auto-port attenant. Grand terrain de 80' x 110', clôturé. Possession 15 novembre.

PARC WINDSOR.

Chemin Speers. Maison: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Chauffage: huile. Lot: 80' x 150'. Garage. Hypothèque C.M.H.C. $8,500 à 8 1/2 p.c. Prix: $12,900. Propriétaire considérerait porter 2e hypothèque si nécessaire.

ST-BONIFACE CENTRE.

Epicerie avec logis de 2 chambres à coucher attenant. Bon commerce, établi depuis nombre d'années. Marchandise: environ $4,000. 1ère hypothèque à 7 p.c.
30-368-30C.

Appeler:
A. Ayotte 233-5845
Larry Legros 253-9312

24-368-25C

N.H. ALLAN & CO.
270, rue Lilac.
WINNIPEG 9.

A VENDRE

NORWOOD. Bungalow 4 pièces, 2 chambres à coucher. Lot boisé. Près de toutes commodités. Grand salon. Prix : $10,500. $1,000 comptant.

ST-BONIFACE.

Maison. Revenu mensuel : $130, plus 4 pièces pour propriétaire. Aubaine à $15,500.
Téléphone: Appeler M. Poirier le jour 284-7750 - 256-4032, le soir 474-2177.
30-418-JNO

AVIS AUX CREANCIERS

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU CLARA MONTSION, du village de Ste-Rose du Lac, au Manitoba, veuve;

TOUTES réclamations contre la succession çi-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés Chambre 500, Edifice Childs, 211 avenue Portage, Winnipeg 2, Manitoba, le ou avant le 1er décembre, A.D. 1970.

FAIT à Winnipeg, au Manitoba, ce 19e jour d'octobre, A.D. 1970.

MARCOUX, DUREAULT, BETOURNAY, TEFFAINE & MONNIN.
Procureurs de la succession.

LA COMMISSION SCOLAIRE DE ST-BONIFACE No-4

requiert

les services d'une institutrice-bibliothécaire bilingue suppléante pour l'année qui commence.

Les intéressées devront s'adresser à :

M. G.R. Green,
Directeur général-adjoint.
Téléphone : 233-7194.

PAUL'S REALTY LTD.

120, boul. PROVENCHER

Achats, Ventes et Echanges

A vendre St-Boniface MAISON DE 7 PIECES. Bon soubassement. Comptant requis: $500.

A vendre Norwood MAISON DE 7 PIECES. Garage. Grand terrain boisé. Prix: $12,900.

A louer avec OPTION D'ACHAT. Maison de 7 pièces, 5 chambres à coucher. A St-Boniface près écoles etc.

A vendre PARC WINDSOR. BUNGALOW 5 pièces, 3 chambres à coucher plus logis complet avec salle de bains etc., au soubassement. Comptant requis: $5,000.

A vendre. Chemin Ste-Marie. BEAU TERRAIN BOISE en bordure de la rivière Rouge. 13 acres.

A vendre ST-VITAL BUNGALOW 4 pièces, 2 chambres à coucher, plus 2 chambres supplémentaires au soubassement. Garage. Prix: $13,900.

RUE DE LA MORENIE.

A vendre. GRANDE MAISON 8 pièces, 4 chambres à coucher. Soubassement complet. Très bonne maison dans excellent quartier. Prix: $13,900.

A vendre DUFRESNE. 240 ACRES de terrain, toutes en culture. $80.00 l'acre.

Paul GAGNON



247-9267
256-7538



Nap. GAGNON



247-9267
233-3510

VAGABONDAGES...

suite de la page 5

Apprendre le français c'est aussi harmoniser sa langue et sa personnalité. Je suis certain qu'un Canadien français qui perd son parler d'origine raisonnera encore longtemps en Français. Deux petites expériences faites sur la route me l'ont prouvé. Il ne suffira pas au francophone de s'angliciser pour être considéré comme un véritable Anglais. Il est des assimilations qui sont plus difficiles à réaliser qu'on ne le croie. De plus, perdre son identité, c'est abandonner le champ de bataille sans se battre.

Donc, il ne reste plus guère qu'une solution au francophone de l'Ouest: c'est de partir sans tarder à la conquête d'une personnalité qui lui sera propre. Déjà, il est bilingue. Bien qu'imparfaitement, mais c'est un avantage dont ne peut se prévaloir la majorité des anglophones, dans un pays où pourtant les deux langues sont reconnues comme officielles. Et puis, tout porte à croire que bientôt les cadres, les fonctionnaires ou les employés bilingues y seront particulièrement recherchés. L'avenir n'apparaît donc pas si sombre que ça.

Et puis il ne faut pas oublier les jeunes sur qui reposent les prochaines années. Cette jeunesse canadienne, je l'ai trouvée bien sage et faisait de l'excellent ravail. Sans doute bouleverse-t-elle quelquefois les traditions. Il lui échappe bien souvent des mouvements d'impatience à l'égard des aînés. Elle conteste, elle proteste, elle rouspête. Mais, après tout, n'est-ce pas l'apanage de la jeunesse de tout vouloir changer? Et même, en allant plus loin, ne peut-on pas y voir une certaine prise de confiance ou de conscience en elle-même. Chez les jeunes aussi il y a des hésitants. Alors finalement, n'est-ce pas réconfortant tout ce remue-ménage?

Optimiste j'étais en arrivant dans l'Ouest, optimiste je suis en en repartant. Car en faisant la comparaison entre ce que j'avais vu en 1967 et ce que j'ai vu cette année, je me suis rendu compte qu'il était difficile de faire mieux.

Chevaliers de Colomb

Conseil St-Boniface no 3158

CLUB ST-MICHEL

Notre salle au no 541, rue Giroux, devient de plus en plus populaire. Si bien que notre dévoué gérant de l'an dernier à dû se trouver un assistant. Donc les frères Hurtubise et Marcoux se partagent la tâche. Pour tout renseignement, veuillez appeler le frère Marcoux à: 233-6334.

Le bal masqué annuel s'en vient rapidement! Réservez vos billets d'avance pour le 30 octobre. Venez, masqué ou non, mais rappelez-vous que des prix seront accordés aux meilleurs costumes.

Impressions sur le Camp Katimavik

La fin de semaine du 27-31 août, j'ai eu le plaisir de participer à un colloque de jeunes Canadiens français, qui avait lieu au camp Katimavik en Ontario. Ce colloque était organisé par l'Assemblée Provinciale des Mouvements de Jeunes de l'Ontario Français (A.P.M.-J.O.F.) et financé par une subvention du Secrétariat d'Etat fédéral. Le but était l'échange d'idées qui pourraient aider les jeunes de chaque province à s'organiser pour préserver leur langue et leur culture.

J'ai été très surprise de voir le nombre de jeunes francophones en Ontario et au Nouveau-Brunswick et de voir leur enthousiasme. Quelques-uns sont presque fanatiques en rapport à la cause française au Canada. Par exemple, un garçon, à l'aéroport d'Ottawa, a fait appeler le chef de service quand il ne put se faire servir en français. Les jeunes, là-bas, s'attendent de pouvoir parler français et d'être compris partout. Les jeunes de l'Ile-du-Prince-Edouard sont assez comme nous de l'Ouest. Il leur faut penser avant de parler français. Les jeunes du Manitoba sont assez bien organisés et très enthousiasmés. Ils parlent bien le français et ils sont en groupes assez importants pour faire quelque chose.

L'Idée principale qui m'est restée du colloque est celle d'évolution dans les intérêts des jeunes. Pour les intéresser à la culture française, il faut premièrement leur donner quelque chose à faire dans les sports et les activités sociales. Ensuite lentement, l'idée leur vient d'avoir un cours d'art oratoire; un club dramatique, ou peut-être un ciné-club. Ainsi plusieurs centres culturels ont été organisés en Ontario. Une autre idée est celle de faire travailler les jeunes pour ce qu'ils veulent. Par exemple, s'ils veulent une boîte à chansons, ils devraient se trouver une place pour l'avoir, vendre leurs billets et faire leurs affiches. Si tout leur est donné, ils perdent très vite l'intérêt, tandis que s'ils doivent mettre un peu d'effort pour avoir ce qu'ils veulent ils l'apprécient mieux.

Personnellement j'ai profité de ce colloque de plusieurs manières. Toutes ces discussions ont augmenté mon intérêt dans notre culture et m'ont fait vouloir ce que les autres jeunes pensent, ce qu'ils font, et comment ils s'organisent. J'ai reçu de l'information en ce qui concerne les subventions, les films et les disques, les tournées de chansonniers et de troupes de théâtre, des boîtes à chansons, et des centres culturels.

Avant de nous séparer, on a décidé que l'A.P.M.J.O.F. devrait nous envoyer des rapports de leurs activités et de quelle manière ils s'organisent. Aussi chaque province a le choix de leur envoyer un rapport sur leur progrès et de demander leur aide.

En somme, le colloque a été un succès dans l'échange d'idées. Maintenant, à la lumière de ce que nous avons discuté, chacun, dans sa province, dans sa région, doit prendre ses responsabilités. Comme Canadiens français, nous devons travailler pour garder notre langue et notre culture.

Sylvianne Lepage,
Vonda, SASK.

GRAVELBOURG

L'HEUREUX-FRANK

Le samedi 12 septembre en la cathédrale Notre-Dame de l'Assomption, M. l'abbé Lionel L'Heureux, bénissait le mariage de son neveu, M. Robert l'Heureux, fils de M. et Mme Ovide L'Heureux, de Gravelbourg, à Mlle Penelope Frank, fille de M. et Mme Philip Frank, de Bateman.

La mariée portait une longue robe blanche en poult-de-soie garnie de dentelle, un bouquet de roses rouges et des boucles d'oreilles en perles, cadeau du marié. Les dame et demoiselle d'honneur, Mme B. Keller et Mlle Marion Frank, soeur et cousine de la mariée portaient de longues robes rose foncé et des bouquets d'oeillets blancs. Elles étaient accompagnées du Constable Dennis Empson et de M. Marc Piché, de Gravelbourg. MM. Guy L'Heureux et Bill Keller agissaient comme huissiers. MM. Henri Lepage, fils, Denis l'Heureux et Mme J. Wiebe firent les frais du chant, accompagnés à l'orgue par Mme J. Wiebe.

Une réception eut lieu en la salle de la Légion de Bateman, où M. Denis L'Heureux, frère du marié, était maître de cérémonies. Une soirée dansante réunissait quelque 300 invités.

M. et Mme Robert L'Heureux demeureront à Gravelbourg.

CHRONIQUE DE CFRG

Solution du problème des pommes

Il a fallu sept pommes pour confectionner cette tarte de 11 pouces de diamètre. Ce problème n'était pas semble-t-il insoluble, puisque Mme Germaine Blanchard a trouvé la solution exacte et s'est attribué le 1er prix de $15.00. Mme Germaine Blanchard est une auditrice de Ponteix. Le second prix a été attribué à Mme Antonia Bouffard, de Kincaid, ($10.00); 3e prix Mme Doris Beauregard, de St-Victor, ($5.00). Enfin le prix de consolation tiré au sort fut gagné par Mme Albert Cayer, de Willow Bunch.

Féliciations aux nombreuses auditrices qui ont bien voulu prendre part à ce concours et tous nos remerciements.

Nous ajouterons toutefois qu'il existe vraiment des assiettes de 11 pouces de diamètre... étant donné que la tarte aux pommes a été cuite dans cette assiette avant le concours. Il fallait tout de même bien savoir combien de pommes étaient nécessaires pour faire une tarte de ce diamètre. N'oublions pas que des pommes cuites sont plutôt difficiles à compter. Quant au mot confectionner, il est parfaitement correct de dire j'ai confectionné une ou des tartes, comme j'ai confectionné des gâteaux. C'est le Robert qui parle, alors inclinons-nous. Confectionner veut dire faire l'action. Confectionner des vêtements, de la pâtisserie et bien d'autres choses encore si le coeur vous en dit...

A la semaine prochaine.

M.M.

WILLOW BUNCH

Jubilé d'argent

A l'occasion du jubilé d'argent de M. et Mme Alphonse Durand (Anita Bruneau), le dimanche 4 octobre, une soirée familiale eut lieu en leur honneur à la résidence des jubilaires.

Les héros du jour reçurent de beaux cadeaux et une bourse en plus de cartes de félicitations et de bons souhaits.

M. et Mme Armand Laberge (Thérèse Couture) célébraient leur 25e anniversaire de mariage entourés de nombreux parents qui leur offrirent leurs félicitations et leur présentèrent des cadeaux appropriés.

Les agriculteurs se doivent d'étudier le rapport sur l'agriculture.

par Laurent O'REILLY

En 1967, le discours du trône du gouvernement fédéral prévoyait une Commission spéciale pour étudier l'agriculture canadienne et recommander au gouvernement des politiques à longue échéance.

Cette commission fut nommée en avril 1967 par l'honorable J.J. Greene, alors ministre de l'agriculture. Pendant 27 mois, elle a reçu 52 soumissions, fit entreprendre 25 études spéciales et rencontra une très grande variété de représentants de l'agriculture d'un bout à l'autre du pays.

En mars 1969, le rapport de cette commission, comptant 630 pages, fut présenté à un congrès canadien sur l'agriculture pour susciter les réactions des représentants de tous les secteurs de cette industrie: les producteurs, les sociétés agricoles, les universités et les gouvernements.

En décembre 1969, ce même rapport fut présenté au cabinet fédéral. En mai 1970 on en publia un résumé en un livre de 475 pages.

Notons ici que ce rapport, qu'on peut appeler "Livre Blanc", ne traduit pas la politique actuelle de gouvernement fédéral. Le gouvernement ne s'oblige pas non plus de l'accepter. Toutefois les recommandations de ce rapport seront sûrement étudiées sérieusement par le gouvernement, ce qui souligne l'importance pour tout citoyen d'en faire une étude sérieuse.

Autant de raisons pour que les fermiers fassent connaître leurs opinions avant qu'il ne soit trop tard.

Un deuxième congrès d'étude aura lieu à Ottawa les 25, 26 et 27 novembre pour discuter le rapport de la Commission d'étude sur l'Agriculture.

Ce congrès groupera 475 personnes, dont 65% seront des agriculteurs, 15% des hommes d'affaires engagés dans l'agriculture, 25% des représentants des gouvernements et des universités.

Le gouvernement fédéral y exposera sa politique, ainsi que les gouvernements provinciaux et les organismes relevant de l'industrie agricole.

Le rapport de la Commission pourrait devenir l'un des plus importants documents à être étudié par le secteur agriculteur au Canada. Même si les renseignements et recommandations du rapport sont déjà pour la plupart bien connus, c'est la première fois que ces renseignements portent à des conclusions de base présentées au gouvernement fédéral par une commission d'une telle envergure et réputation.

Certains de ses chapitres traitent de philosophie et de politique, tandis que d'autres recommandent des mesures spécifiques à suivre.

Le professeur Gilson membre de la Commission, souligne que les problèmes actuels en agriculture sont encore plus sérieux qu'ils l'étaient au moment de la nomination de la Commission.

Il ajoute que le rapport constitue un compromis entre les tendances de la droite et de la gauche qui faisaient partie de la Commission et des comités d'études qui en relevaient.

Toujours d'après le professeur Gilson, le gouvernement fédéral est prêt à étudier sérieusement les problèmes de l'agriculture, même si les agriculteurs forment une minorité au Canada. On sait que le Canada compte maintenant plus de personnes en chômage qu'il ne comptent d'agriculteurs. Aussi, les problèmes de l'inflation, du pétrole, de l'unité canadienne, semblent être prioritaires.

Certaines recommandations du rapport ont déjà été mises en oeuvre: le programme 'Lift', recommandé pour une période de 3 ans par la commission, fut en vigueur cette année pour un an seulement.

Les programmes suivants sont en vigueur ou en voie de réalisation: les quotas de grains; nouveaux prix pour l'orge; étude du marché du colza; l'étude du transport des grains; modifications à la loi des grains du Canada (projet de loi C197-classification par protéine); établissement de régies fédérales de la vente des produits agricoles (projet de loi C196).

En bref, les recommandations principales de la commission préconisent:

1. que les gouvernements aident à planifier les modifications et adaptations qui doivent s'opérer dans le secteur agricole.
2. que les gouvernements soient de moins en moins impliqués dans l'industrie agricole.
3. que le secteur agricole devienne de plus en plus autonome.

Puisque l'avenir de chaque fermier dépend de ce rapport, il importe beaucoup que l'on en prenne connaissance et qu'on fasse connaître ses opinions. Ceci vaut non seulement pour tous les agriculteurs, mais aussi pour les hommes d'affaires de l'ouest canadien dont le chiffre d'affaires est relié directement au bien-être des agriculteurs de l'ouest.

D'ici quelques semaines, des réunions d'études auront lieu dans presque toutes les régions de l'ouest. Consultez votre représentant agricole pour en connaître la date et le local.

Samedi 31 octobre à 11 h 30

Le secrétaire d'Etat inaugure les travaux de construction du futur Centre Culturel

C'est samedi prochain, 31 octobre, à 11 h 30 du matin, que le secrétaire d'Etat Gérard Pelletier donnera le premier coup de bêche symbolique qui inaugurera les travaux de construction du nouveau Centre Culturel du Manitoba français, sur le terrain de l'ancien Juniorat des Pères Oblats, au 340, boulevard Provencher.

La cérémonie sera suivie d'une réception au Centre Culturel actuel.

Sur place, tous auront la chance de voir les différentes organisations culturelles à l'oeuvre. En effet il y aura musique et chant par la chorale des Intrépides et le 100 Nons, exposition de peinture par nos artistes, démonstration de danses par les Gais Manitobains, et le Cercle Molière donnera ses cours culturels.

Un dîner sera offert, et le public de Saint-Boniface y est cordialement invité. Les billets pour ce dîner (il n'y en a que 300 à $2.50 chacun - un billet par personne) donneront aussi le droit d'assister à une présentation sur l'histoire de l'art dramatique au Manitoba. Cette présentation aura lieu au nouveau Manitoba Theatre Center immédiatement après le dîner.

Plus tôt, dans la matinée, M. Pelletier aura présidé à l'inauguration officielle de la nouvelle salle de théâtre du Manitoba Theatre Centre, à Winnipeg. Nombre d'artistes de l'écran, de la télévision et du théâtre ont été invités à se joindre aux diverses personnalités qui assisteront au grand déploiement d'activités que le M.T.C. a préparé pour la circonstance.

Le public pourra visiter la nouvelle salle de théâtre samedi après-midi, à 1 h 30, 2 h et 2 h 30. L'atelier "Warehouse" sera aussi ouvert au public durant toute la journée.

Parmi les artistes invités, on note les noms d'Ann Miller de Hollywood et de Toby Robbins, autrefois de Toronto.

Malaise autour du futur Centre Culturel

Samedi prochain, le secrétaire d'Etat, Gérard Pelletier sera au Centre Culturel de St-Boniface comme invité d'honneur à la cérémonie des débuts de travaux du nouveau Centre Culturel. Le premier ministre, M. Schreyer, y sera lui aussi, ainsi que de nombreuses personnalités des milieux politiques et culturels.

Selon toute apparence, le nouveau Centre Culturel semble bien en marche. L'année dernière, lors du Rallye, on avait annoncé que St-Boniface aurait son centre culturel franco-manitobain, voici quelques semaines on annonçait que le terrain avait été acheté et que les travaux commenceraient bientôt.

Mais en réalité, où en sommes-nous vraiment? Le centre sera-t-il prêt pour la saison prochaine? Quels en sont les plans? Personne ne semble le savoir. C'est le mystère. Certains soupçonnent un petit jeu politique qui vise à retarder le projet et à le tenir en vase clos. "La Liberté et le Patriote" a interrogé les organisations qui font actuellement partie du Centre temporaire sur ce qu'elles savaient des plans du futur Centre. Toutes ont répondu qu'elles ignoraient complètement ce qui se passe, si ce n'est l'emplacement et l'architecte du futur Centre. Certaines personnes au Cercle ont déjà fait un travail de base et pris l'initiative de formuler des plans à fait remarquer pour sa part, M. Roland Mahé, directeur artistique du Cercle Molière. "On attend qu'on nous donne signe de vie! Je vois un centre culturel strictement pour les arts: théâtre, musique, art plastique. Un centre qui serait ouvert à tous avec ateliers de tout genre et des salles à la disposition des jeunes. L'important, dans un centre culturel, c'est le théâtre, tout pivote autour. Cet été, les seize centres dans lesquels le Cercle a joué, avaient des défauts et ça coûtait le double pour essayer de tout corriger. A chaque fois, c'était parce qu'un petit groupe ignorant avait mené la barque et refusé de consulter les gens qui s'y connaissaient. Est-ce que les dirigeants savent les besoins des organisations? J'en doute. Des difficultés énormes peuvent être le résultat de ce manque de communication."

Mlle Suzanne Jeanson, la jeune directrice du "100 NONS", a expliqué pour sa part qu'on avait demandé les dimensions de la salle actuelle. "Si l'autre centre n'a rien de plus à nous offrir que celui-ci, a-t-elle ajouté, oublions-le! Le nouveau centre devrait être strictement pour les organismes culturels. Un centre est fait des organisations qui y travaillent. Il devrait être conçu pour satisfaire chaque groupe dans la mesure du possible."

Quant à Mlle Carmelle Le Gal, du choeur "les Intrépides" elle attend encore la lettre que le Comité spécial avait promise. "Il y a le danger que la culture souffre aux dépens des loisirs, a-t-elle dit, il me semble qu'il est grand temps que les organisateurs du nouveau centre se mettent en rapport avec les groupes culturels. Cela aurait dû être fait voilà longtemps!"

Selon M. Lucien Loiselle, président du Centre Culturel, les groupes n'avaient pas été contactés simplement parce que la consultation n'avait pas commencé. "On compte inviter les représentants de chaque groupe à l'assemblée annuelle (le 6 décembre) pour discuter de tout cela, a-t-il dit. Il a expliqué qu'une étude préliminaire avait été présentée au Comité du Centenaire dont fait partie le juge Monnin. M. Loiselle a affirmé qu'il voulait un centre qui soit en fonction des organisations culturelles déjà existantes."

M. Etienne Gaboury a déclaré qu'en tant que président de la SFM, il n'avait rien à faire avec le Centre culturel. "L'organisation et les décisions ne relèvent pas de la SFM, bien que celle-ci soit consultée."

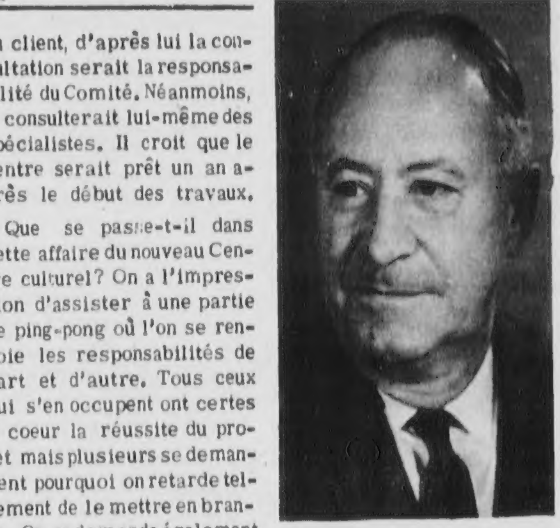
M. Gaboury a cependant été désigné comme architecte. Il ne conçoit pas le nouveau centre comme un centre récréatif, mais plutôt comme un centre de loisirs, les loisirs étant selon lui le prolongement de la culture. Il voit des salles pour des activités non-culturelles. "On risque d'exclure des gens si on restreint trop, d'expliquer M. Gaboury. Il faut une solution qui répond à la communauté." M. Gaboury a ajouté qu'il avait présenté un plan de base donnant les grandes lignes qui permettraient au projet d'avancer. Les plans se conformeraient aux demandes du client, d'après lui la consultation serait la responsabilité du Comité. Néanmoins, il consulterait lui-même des spécialistes. Il croit que le centre serait prêt un an après le début des travaux.

Que se passe-t-il dans cette affaire du nouveau Centre culturel? On a l'impression d'assister à une partie de ping-pong où l'on se renvoie les responsabilités de part et d'autre. Tous ceux qui s'en occupent ont certes à coeur la réussite du projet mais plusieurs se demandent pourquoi on retarde tellement de le mettre en branle. On se demande également comment il se fait que des représentants du Centre actuel n'aient pas été demandés dès le début à faire partie du Comité du Centenaire. On se demande aussi pourquoi il n'y a pas encore eu de rencontres avec les groupes déjà impliqués dans les activités culturelles franco-manitobaines.

Le sondage rapide effectué à ce sujet par le journal a révélé un malaise chez tous ceux qui s'intéressent à la culture mais qui ont l'impression d'être laissés pour compte.

Irène MAHE

Nomination au CN



M. Marc MEUNIER

La nomination de M. Marc Meunier au poste de Directeur général du service des Relations publiques du Canadien National vient d'être annoncée par M. Charles A. Harris, vice-président responsable de ce service. Auparavant M. Meunier occupait le poste de directeur adjoint. Il est licencié en sciences sociales, économiques et politiques et relationniste accrédité de la Société canadienne des Relations publiques.